

JOURNAL

DE

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS

DE

l'Enseignement supérieur et secondaire

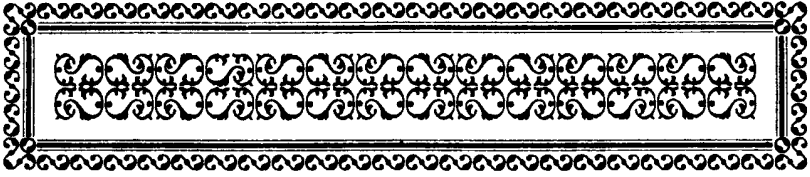


N° 36 — MARS 1948

IMPRIMERIE P. LINDEN, LUXEMBOURG

S O M M A I R E

	Page
A nos membres (Paul Thibeau)	3
I. — Histoire de notre Association entre les deux guerres	
De 1918—1924 (Félix Heuertz †)	5
De 1924—1928 (Nicolas Braunshausen)	8
De 1928—1934 (Nicolas Margue)	10
De 1934—1944 (Pierre Frieden)	12
II. — Les professeurs pendant la guerre	
<u>Nos martyrs</u>	
Nicolas Simmer (Charles Lang)	15
Alphonse Schmit (Michel Delleré)	17
Lucien Bentz (Joseph Hirsch)	19
Jean-Pierre Jacoby (Marcel Engel)	20
<u>Les Jours de la Terreur</u>	
Angoisses (Pierre Frieden)	22
<u>L'attitude des professeurs pendant la guerre</u>	26
III. — L'après-guerre	
<u>La psychologie des Jeunes</u>	
La génération nouvelle (Ernest Ludovicy)	28
Pitié pour les Jeunes (Albert Gædert)	31
<u>Constatations, doléances et propositions</u>	
La tâche hebdomadaire des élèves (Joseph Hess)	34
Anomalies (Alphonse Arend)	36
Plainte contre les manuels d'histoire (Tony Bourg)	37
L'Education esthétique (Ernest Bisdorff)	39
Le sport scolaire (Paul Schleimer)	44
IV. — Chronique de l'Association	48
La question des traitements (Emile Wengler)	56
Nécrologie	59
Appel à nos membres	60
Liste des membres de l'Association	61



A NOS MEMBRES.

Le présent numéro 36 du « Journal » de notre Association, le premier depuis avril 1940, devait normalement paraître pour la Pentecôte 1947. Des difficultés d'ordre technique et financier en ont retardé la publication jusqu'à ce jour. Nos membres constateront que, malgré ce retard, le contenu n'a rien perdu de son actualité.

Le Comité qui, en juillet 1945, fut appelé à diriger l'Association des Professeurs, se trouvait devant une tâche ample et ardue : tout notre enseignement et surtout l'enseignement secondaire avait été complètement bouleversé par l'occupant et se trouvait dans une situation vraiment désastreuse. Il fallait aller au plus pressé, supprimer ce que les Allemands avaient appelé « Höherer Unterricht » et le remplacer par un enseignement qui, vraiment, méritât ce titre et qui fût donné d'après des méthodes qui avaient fait leurs preuves.

Une grande partie de notre « Journal » s'occupera donc des difficultés que le redressement pédagogique et moral de nos élèves avait fait naître et pour lesquelles il a fallu, pour lesquelles il faut encore trouver des solutions.

Dès que le fonctionnement de l'Ecole parut quelque peu assuré, l'Association devait prendre en mains la gestion de ses propres intérêts. En effet, en 1939, les revendications du corps professoral pour un classement équitable dans le tableau des fonctionnaires de l'Etat étaient sur le point d'aboutir à une solution satisfaisante, quand la guerre et l'occupation vinrent brusquement anéantir tous les espoirs. Le nouveau comité remit

la question à l'ordre du jour et, le 8 octobre 1945, parut l'arrêté grand-ducal portant reclassement du personnel des établissements d'enseignement secondaire et donnant, après des années de lutte, enfin une satisfaction — du moins partielle — au corps professoral. Belle satisfaction surtout pour nos deux anciens présidents M. Frieden, alors Ministre de l'Education Nationale, auteur du projet, et M. Margue, Ministre de l'Instruction Publique avant la guerre! Leurs signatures se trouvent sous l'arrêté prénommé.


Nous n'avons pas cru être immodestes, en accordant dans ce « Journal » quelques lignes à l'attitude que nos membres ont eue vis-à-vis de l'occupant. Nos martyrs, nos déportés, assez nombreux, nous en donnent le droit.

Dans nos efforts pour trouver une solution aux problèmes qui, depuis la Libération, se sont posés pour nous, nous avons constaté que ce sont toujours les mêmes problèmes qui reviennent. Des problèmes, moins compliqués et moins complexes, mais analogues à ceux que nous avons connus, que nous connaissons jusqu'à ce jour, s'étaient déjà posés à notre Association après la guerre de 1914—1918.

Ainsi naquit l'idée de demander aux présidents d'entre les deux guerres d'esquisser brièvement l'activité de l'Association sous leur présidence. Messieurs Félix Heuertz, président de 1918—1924 (décédé entretemps), Nicolas Braunshausen, président de 1924—1928, Nicolas Margue, président de 1928—1934, Pierre Frieden, président de 1934-1940-1945, répondirent avec bonne grâce à notre appel. Nos membres, surtout les jeunes qui ont rejoint nos rangs seulement après la guerre, liront avec intérêt ces articles qui, sur quelques pages, leur donneront une idée de la vie de notre Association depuis 1918.

Je passe la parole à mes prédécesseurs.

André-Paul THIBEAU.



Histoire de notre Association entre les deux guerres.

1918—1924.¹⁾

On dit avec raison qu'une science commence à devenir intéressante à partir du moment où elle passe du stade descriptif au stade comparatif. Pour la science historique, même quand il ne s'agit que de la petite histoire d'une corporation comme la nôtre, la comparaison des situations graves qui semblent devoir se reproduire périodiquement, ne manque pourtant pas de remplir le cœur d'un peu d'amertume.

Au moment où je pris la charge de président de l'Association des professeurs, avec Math. Tresch comme secrétaire, notre pays avait à envisager son relèvement moral et matériel à la suite de la première guerre mondiale: *reprendre contact avec le mouvement intellectuel des nations étrangères dont l'occupation militaire allemande nous avait tenus séparés, relever la situation financière des professeurs dont la rétribution n'était pas restée en rapport avec la dévalorisation de l'argent*, c'étaient là les deux problèmes essentiels auxquels nous avions à faire face.

Le ciel de l'Europe était bien sombre, à l'époque. Qu'il me soit permis de citer l'introduction à mon rapport de 1920: « L'année 1920 vient de s'écouler à l'ombre des traités de Versailles, de Saint-Germain et de Neuilly. A-t-elle apporté la paix au monde? A juger d'après les remous puissants qui se produisent dans tous les pays, grands et petits, belligérants ou neutres, il s'en faut de beaucoup qu'on y voie le calme. Les profiteurs de guerre seuls sont contents du grand crime commis à l'humanité. Le mécontentement, la déception, la folie ont gagné les grandes masses des hommes et rien encore n'annonce l'aurore de l'ère qui nous ramènera l'équilibre économique. Dans notre pays, les fonctionnaires de l'Etat, comme bien d'autres fonctionnaires du reste, au lieu de jouir d'une lune de miel

¹⁾ Cet article fut écrit par M. Heuertz plusieurs mois avant sa mort en septembre 1947.

qu'ils attendaient après l'armistice, ont continué de s'appauvrir comme pendant les quatre années de guerre. »

Voilà que, un quart de siècle seulement après, notre pays se trouve devant les mêmes difficultés, aggravées singulièrement par le fait que la seconde guerre mondiale nous a laissés isolés, ébranlés, décimés, ruinés d'une manière beaucoup plus cruelle. Si j'essaie donc de retracer brièvement notre activité de 1918-1924, c'est un peu avec l'espoir qu'il en sortira, malgré tout, quelque indication utile et quelque encouragement pour mes jeunes et actifs successeurs, en lutte avec les « permanences » inexorables de l'histoire.

La reprise de l'activité de notre Association, en 1918, montre au début certains tâtonnements et un peu de lenteur; la raison en apparaît tout de suite, quand on rétablit l'atmosphère dans laquelle les travaux furent entamés: flottements dans le rétablissement de la situation politique intérieure de notre pays, nécessité d'attendre le résultat de notre orientation économique extérieure, position d'attente également en face des questions professionnelles dont la solution ne pouvait se préciser qu'en accord avec les mesures en préparation chez nos grands voisins, hésitation de notre Gouvernement à prendre des mesures de détail avant la coordination des revendications de l'Association générale des Fonctionnaires.

Les *problèmes d'ordre administratif intérieur* traités avec plus ou moins de succès à cette époque sont les suivants:

- Orientation de nos études vers les pays de l'ouest, France et Belgique.
- Indemnité de renchérissement pour 1920.
- Révision des traitements.
- Relèvement de l'indemnité des stagiaires.
- Indemnité à accorder du chef de la régence d'une classe.
- Réglementation des leçons particulières.
- Augmentation des tarifs d'examen et des heures supplémentaires.
- Réduction du nombre des leçons hebdomadaires.
- Allègements à accorder dans la fixation du nombre d'heures.
- Traitements et avancement des professeurs et des magistrats.
- Homogénéité du corps professoral.
- Responsabilité civile du corps enseignant et assurances des élèves et professeurs contre les accidents.
- Conditions de retraite du personnel féminin.

A titre de documentation et comme base statistique à nos discussions avec le Gouvernement, j'avais dressé à ce moment la liste des membres du corps enseignant depuis 1839 à 1922, catalogue contenant tous les renseignements officiels (études, examen, stage, nominations) concernant chacune des personnes énumérées; ce travail a été publié au Programme de l'Athénée de Luxembourg, 1922.

D'ordre plus général étaient les sujets traités par notre Association après qu'elle eut repris son contact et intensifié ses relations avec le « Bureau international des Fédérations nationales du Personnel de l'Enseignement secondaire public » à partir du Congrès de Strasbourg en 1920, à savoir:

Echanges internationaux de jeunes gens.

Création ou développement d'amicales d'anciens élèves, ainsi que de ligues protectrices des établissements d'enseignement moyen.

Adaptation des études moyennes au nouvel état de choses résultant de la guerre mondiale; réorganisation de l'enseignement secondaire.

Plan international de codification des lois, décrets et règlements relatifs à l'enseignement secondaire (en accord avec la Société des Nations).

Equivalence des dispositions et des grades.

Organisation centralisée des relations entre étudiants des divers pays et entre les groupements d'anciens élèves et des familles.

Correspondance interscolaire et échange international de professeurs et d'élèves.

Enseignement secondaire féminin.

Coéducation et personnel mixte dans les établissements secondaires.

Société des Nations et Confédération des Travailleurs Intellectuels.

Formation pédagogique du personnel enseignant dans l'enseignement secondaire.

Examens et sanctions à la fin des études secondaires.

Education morale.

L'Association des Professeurs qui prit part au Congrès international à Strasbourg (1920), à Paris (1921) et à Prague (1923), eut l'insigne honneur d'être désignée pour l'organisation du Congrès de 1922 qui eut lieu à Luxembourg, et cela malgré l'exiguïté de notre pays. Ce fut en raison du zèle que notre grou-

pement avait mis à soutenir les travaux de coordination internationale dans le domaine de l'enseignement, convaincu que les petites nations doivent montrer le chemin d'une entente générale; elles savent mieux que les autres qu'elles sont les premières victimes des conflits. C'est donc un peu par égoïsme, dira-t-on; souhaitons que tous les égoïsmes soient aussi utiles à la communauté mondiale.

Félix HEUERTZ †

*

1924—1928

Pendant cet intervalle le pays ressentait encore les effets de la guerre, et à plus d'un point de vue les mêmes problèmes se posaient, pour lesquels nous cherchons de nouveau une solution aujourd'hui, quelques années après la seconde guerre mondiale.

En 1924 le Comité de l'Association intercédait auprès du Gouvernement pour obtenir la remise en vigueur de la loi de 1913 sur les traitements des fonctionnaires, en tenant compte, aussi intégralement que possible, du coût momentané de la vie. La réclamation insistait sur la nécessité de rétablir l'équilibre, rompu dans la hiérarchie des fonctionnaires, par les nécessités de la guerre et exprimait le vœu que la parité établie entre les traitements des professeurs et des magistrats fût maintenue.

Une autre réclamation, présentée en 1925, rappelle encore plus symptomatiquement les circonstances d'aujourd'hui: 15 stagiaires ayant passé l'épreuve pratique attendaient leur nomination comme répétiteurs, et 6 répétiteurs, ayant subi déjà en 1923 l'examen du stage, n'étaient pas admis au grade de professeur parce qu'on voulait réaliser une économie budgétaire. Dans une entrevue avec le Ministre de l'Instruction Publique, M. Et. Schmit, celui-ci déclara au Comité « que l'Etat, répondant au vœu pressant, exprimé par la Chambre des Députés, devait entreprendre la compression de ses cadres administratifs; la Chambre nommerait une commission spéciale pour réaliser des économies dans les services publics ou bien conférerait au Gouvernement un pouvoir dictatorial dans le même but. » Cependant le Ministre promit de procéder aux nominations voulues, si les mesures envisagées n'étaient pas réalisées dans l'intervalle de quelques mois. Les nominations furent faites en 1926.

D'autres interventions du Comité eurent lieu auprès des Pouvoirs Publics pour maintenir le maximum existant des heures hebdomadaires et pour établir un règlement, concernant les nominations et les déplacements des professeurs de l'enseignement moyen. L'Association se déclarait prête en outre à collaborer pour sa part à la réforme administrative en priant cependant le Gouvernement de faire prévaloir le point de vue pédagogique dans les propositions d'économies relatives à l'enseignement.

Pour des raisons d'économie, le Gouvernement limita aussi les crédits mis à la disposition de l'Association pour la participation aux congrès de la Fédération Internationale des Professeurs de l'enseignement secondaire. Malgré cela le contact avec l'organisation internationale fut activement entretenu et la collaboration du Grand-Duché fut vivement appréciée par les collègues des grands pays.

En 1926 le congrès international traditionnel eut lieu à Genève-Grenoble. La principale question à l'ordre du jour était : Comment l'enseignement de l'histoire et de la géographie pourrait-il faire acquérir à l'enfant le sentiment de la solidarité humaine dans le temps et dans l'espace ? M. Margue répondit au questionnaire afférent dans un rapport qui mit bien en relief le but et les méthodes, caractérisant l'enseignement de l'histoire dans le Grand-Duché, et les possibilités de cultiver le sentiment de la solidarité humaine. M. Kieffer versa une étude approfondie au dossier de la seconde question principale à l'ordre du jour, concernant la culture esthétique dans l'enseignement secondaire. Il représenta d'ailleurs l'Association à la seconde partie du congrès qui eut lieu à Grenoble. Le comité de l'Association avait tenu à s'associer aux travaux du congrès dans une lettre dont nous relevons le passage suivant : « Nous applaudissons vivement à l'initiative du B. I. de se mettre en relations avec l'Institut de Coopération Intellectuelle et avec la Société des Nations elle-même, convaincus que cette collaboration ne manquera pas de rendre plus fertile le travail des éducateurs pour une paix raisonnée et raisonnable. »

Le congrès international de 1927 devait avoir lieu à Bucarest, mais à la suite de la mort du roi Ferdinand il fut contremandé au dernier moment. Le B. I. convoqua à Paris la séance statutaire du Comité directeur, à laquelle assista le président du comité luxembourgeois ; Bucarest fut de nouveau désigné comme siège du congrès de l'année suivante.

Trois questions étaient à l'ordre du jour de ce congrès : 1) Comment concilier, dans l'enseignement secondaire, la nécessité de la culture générale et l'élargissement continu des connaissances humaines? 2) L'Ecole Unique. 3) Quelle place le cinéma doit-il tenir dans l'enseignement secondaire?

Le comité luxembourgeois donna des réponses bien documentées aux deux questions de l'école unique et de la culture générale; quant à celle concernant le cinéma, il réserva sa réponse, en attendant que les essais entrepris depuis quelque temps dans le pays eussent produit un service fonctionnant normalement.

Toutes ces questions furent discutées et approfondies au congrès de Bucarest, et le président de notre comité, qui assistait à cette réunion, prit une part active aux travaux. Il publia un résumé substantiel de ces travaux et des résultats conclusifs dans le journal de l'Association. Il ne manqua pas d'y relever le faste des réceptions et des excursions dont le gouvernement roumain avait tenu à agrémenter l'organisation de ces assises internationales.

En comparant ces années d'après-guerre à celles que nous vivons actuellement, on ne peut s'empêcher de ressentir une mélancolie significative, en constatant pour ainsi dire « l'éternel retour » des remèdes de fortune dont l'humanité cherche à guérir les blessures que, dans un cycle infernal, elle s'inflige elle-même, tant dans le domaine national que dans le domaine international. Espérons que cette fois-ci le triomphe de la saine raison sur l'égoïsme à courte vue sera enfin définitif.

N. BRAUNSHAUSEN.

*

1928—1934

Le Comité qui, de 1928-34, a géré les affaires de l'Association des professeurs de l'Enseignement (appelé alors) supérieur et moyen, avec M. Alphonse Willems comme secrétaire et le soussigné comme président, a considéré comme une tâche importante la reprise des relations internationales restées en souffrance depuis quelques années. Au congrès du Bureau International de l'Enseignement Secondaire (B.I.E.S.) organisé en 1928 à Bucarest, l'Association fut représentée par son ancien président M. Braunshausen, lequel y tint son rôle avec un tel

éclat que les délégués luxembourgeois, les années suivantes, furent reçus avec une amabilité et surtout une haute considération qui les surprenait même quelque peu au début. A Paris, en 1931, le président de l'Association des professeurs luxembourgeois fut désigné comme membre du nouveau Comité directeur appelé à remplacer l'ancien secrétariat général et il fut chargé de la rédaction du Bulletin. Après une courte interruption son successeur a pu reprendre au Comité directeur un poste qu'il détient toujours avec les fonctions de trésorier.

Aux différents congrès qui de 1929 à 1933 se succédèrent dans les cadres les plus divers, les grands problèmes de l'éducation et de l'enseignement secondaire: enseignement secondaire des jeunes filles, surmenage, organisation matérielle des bâtiments d'école, organisation pédagogique des études secondaires, décharge des programmes, travail dirigé, office du médecin scolaire, art of school activities, formation technique des professeurs de l'enseignement secondaire etc., furent discutés sur le plan international. Les délégués luxembourgeois y prirent une large part et s'efforcèrent de faire profiter l'enseignement de leur pays de ces contacts avec les praticiens émérites de la plupart des pays européens. Leur participation fut particulièrement nombreuse et active au congrès de Bruxelles (1930) qui eut lieu dans le cadre des fêtes du Centenaire de l'indépendance belge.

A l'intérieur, le grand événement de la période fut, en 1930, la célébration du 25^e anniversaire de l'Association. La lecture du « Journal » de cette année est à recommander aux jeunes qui s'intéressent à l'histoire et à la vie de leur corps, aux questions qui ont agité la paisible vie de leurs anciens à des époques moins tourmentées que la nôtre. Les enfants de ce siècle pourraient faire entre eux un concours très intéressant à qui reconnaîtrait le plus de ces bonnes vieilles figures de professeurs d'antan représentés sur la photo qui fut prise alors au parc de la ville, devant le monument de la princesse Amélie.

Parmi les débats soutenus avec le Gouvernement il en est un sur une question bien oubliée aujourd'hui, mais très caractéristique par la parfaite courtoisie tout autant que l'opiniâtre ténacité avec laquelle il fut mené de part et d'autre. Le Gouvernement s'inquiétait des proportions que prenaient à cette époque les allègements pour des raisons de santé et prétendait imposer aux professeurs déchargés les frais de leur remplacement. Après des entrevues multiples et l'échange de nombreuses lettres, le Gouvernement annonça en décembre 1932 qu'il était

« en train de prendre les mesures requises pour une réglementation définitive de la question. » Ce fut la victoire de l'Association: plus rien ne parut depuis.

L'Association proposa en 1929 un règlement pour l'avancement et les déplacements des professeurs de l'enseignement secondaire qui, heureusement, fut écarté par le Gouvernement. Elle-même écarta un projet de nomination d'un Conseil Supérieur de l'Instruction publique présenté par quelques-uns de ses membres en soutenant que les questions pédagogiques devaient, comme toujours, être soumises aux conférences, tandis que la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des professeurs constituait précisément la mission de l'Association.

Durant cette période, nous obtînmes quelques avantages matériels comme la revalorisation des indemnités pour travail supplémentaire, à la suite de l'adaptation intégrale des traitements au chiffre-indice, des conditions plus favorables pour le régime des pensions du personnel féminin, la suppression des entraves opposées à l'admission des stagiaires et à la nomination des répétiteurs.

Puis surtout deux grandes affaires furent abordées: la réforme des écoles dites industrielles qui, retardée par la guerre, aboutira sous peu à une réforme générale de l'enseignement secondaire, et la revision de la loi de 1913 concernant les traitements des fonctionnaires de l'Etat. Un important mémoire sur la situation et les revendications des professeurs de l'enseignement secondaire, élaboré par une commission spéciale, fut publié au « Journal » de 1934. Il servit de point de départ pour une action énergique qui, sans la guerre, aurait conduit en 1939/40 à une revision générale et qui nous a valu le succès partiel préparatoire d'octobre 1945.

N. MARGUE.

*

1934—1944

Le long de son histoire, c.-à-d. depuis 1905, l'Association des Professeurs a poursuivi la revalorisation de la fonction enseignante sous deux formes: a) reclassement dans l'échelle des traitements; b) rétablissement de la hiérarchie des préséances. Le « Journal des professeurs » publié en 1934 avait théoriquement formulé et nettement justifié nos revendications.

Il s'agissait ensuite de les réaliser, ce qui est manifestement plus difficile que de les proclamer.

Le chemin semblait long et périlleux. Tout dépendait de la bonne ou mauvaise volonté des pouvoirs et de l'habileté et efficacité de notre tactique. Ceux de nos jeunes collègues qui s'intéressent aux questions de tactique, si importantes, si décisives parfois, liront avec profit le testament d'un président, publié dans le « Journal des Professeurs » de 1940. Ils trouveront au même numéro un bilan des efforts tentés depuis 1934. Ils verront qu'il a fallu 6 ans pour obtenir un résultat précis sous forme de promesse gouvernementale.

Le Gouvernement s'était engagé à proposer au législateur l'avancement automatique des professeurs. Quant à la question des préséances, il était intervenu une solution empirique très satisfaisante pour le corps enseignant.

En 1939, dans l'atmosphère d'effervescence politique et d'angoisse internationale, le Comité de l'Association des professeurs fit voter par l'Assemblée générale une résolution patriotique qui affirmait la volonté décidée des professeurs luxembourgeois de maintenir notre indépendance nationale et nos institutions démocratiques. En avril 1940 parut le dernier Journal des professeurs, consacré à la formation esthétique des élèves de l'enseignement secondaire et concluant la série des monographies que depuis 1934 l'Association publiait à un rythme régulier et avec un succès croissant auprès du grand public. Le numéro de 1935 traitait du problème de l'éducation morale, celui de 1936 de l'éducation civique, celui de 1937 retraçait la physionomie intellectuelle et morale de nos collégiens, celui de 1938 esquissait les grandes lignes d'une réforme de l'enseignement secondaire. Enfin l'année du Centenaire (1939) vit paraître un volume de 350 pages, tiré à 1500 exemplaires, véritable bilan et dossier en même temps de la contribution professorale à l'activité intellectuelle et organisatrice du siècle.

La guerre survint. La solution du problème de l'avancement automatique se trouva du coup ajourné. En revanche, le corps enseignant entra dans une longue période de vexations, de persécutions et de terreur. Quant à l'Association des professeurs, toute activité lui fut interdite par décision du Gouverneur Simon en date du 31 août 1940. Elle fut dissoute par décision du « Stillhaltekommissar » en date du 18 juin 1941.


Par lettre du 3 octobre 1941 le président du « Deutscher Lehrerbund in Luxemburg » somma l'ancien président de l'Association des professeurs de livrer l'encaisse de l'Association. Il

n'a jamais été donné suite à cette sommation signée du nom d'un Luxembourgeois descendu depuis dans le silence et la paix de la tombe.

Dès la libération le Comité de l'Association eut l'idée de réunir les membres pour délibérer de la situation infiniment compliquée et désolée de l'enseignement secondaire. Dans une réunion d'octobre, marquée par l'absence forcée de 25 collègues, déportés et de tant d'autres morts entretemps, il fut décidé de proroger le mandat du Comité. Au début de 1945 le président, nommé Ministre de l'Education Nationale, convoqua les professeurs pour chercher, de concert avec eux, les voies et moyens de sortir de la situation catastrophique où l'offensive Rundstedt avait plongé le pays et particulièrement notre enseignement secondaire. Des équipes de volontaires furent créées qui se mettaient bénévolement à la disposition du gouvernement pour toute tâche utile. 42 professeurs se firent inscrire dans ces équipes. —

Pierre FRIEDEN.





Les Professeurs pendant la guerre de 1939—1945.

Nos martyrs

NICOLAS SIMMER

(7. 4. 1877 — 3. 2. 1945)

Quand la guerre de 1939 éclata, le Directeur de l'École normale d'instituteurs fut un des rares esprits que les événements devaient remplir de satisfaction. N'avait-il pas répété à qui voulait l'entendre et surtout aux membres de sa Conférence des professeurs, longtemps avant les calendes de septembre fatales, que les choses étaient mûres pour une tragique conflagration, et puisque l'orage devait fondre sur nos têtes, il valait mieux que ce fût aujourd'hui que demain ? Il était alors loin de penser que cette guerre qu'il avait si fraîchement escomptée — comme aurait fait, avec moins d'innocence, un simple marchand de canons — dût le broyer dans sa belle et grosse chair d'homme bien portant, dans une exubérance de forces vitales qui, alors du moins, semblait un défi aux puissances de destruction. Il arriva que celui qui au hasard des tâches professorales avait, dans le bon vieux temps d'avant 1914, édifié ses élèves par une leçon sur le sublime renoncement d'un Polyeucte, tout en imaginant ces choses applicables tout au plus à des héros classiques, passa lui-même par les étapes du bris des idoles païennes et des longues souffrances inhumaines, pour aboutir à l'inévitable martyre que signaient et garantissaient en bonne et due forme les plus authentiques des tortionnaires postcornéliens et modernes.

Si les dieux aiment ceux qui meurent jeunes, ils ne doivent pas réserver de moindres faveurs à ceux qui le font avec le sourire. M. Simmer gardait sa bonne humeur et son amabilité proverbiales — qualité dans les jours faciles, héroïsme aux heures d'épreuves — aussi longtemps que le mal ne le prenait pas à la gorge et aussi longtemps que les compagnons de souffrance

pouvaient entendre de sa bouche une parole de réconfort dans le fléchissement général. Mais comme ce mémoire ne doit être ni une biographie ni un martyrologe (voir pour cela tel numéro d'« Hémecht » ou de « Rappel ») nous noterons seulement pour ce journal des professeurs les souvenirs les plus marquants attachés à la personne du professeur et directeur défunt.

M. Nicolas Simmer plongeait ses racines dans une famille où les enthousiasmes et capacités pédagogiques étaient une tradition qui indiquait le chemin pour la formation. Fils de la terre rouge très voisine de la France, il pensait pouvoir dans ce pays plus facilement satisfaire ses aspirations culturelles. Les maîtres de la Sorbonne et l'air de Paris lui donnèrent avec l'humanisme, qui forme la substructure d'un caractère comme d'un esprit, un enjouement, une densité moindre — le mot n'est-il pas de Giraudoux, le premier homme à en témoigner personnellement? — un goût des dire et des rires qui ne se démentait plus jamais. C'est le moyen qui devait rendre son enseignement fécond et faire aimer le professeur de ses élèves, le directeur de ses collègues d'établissement. Sans qu'il voulût s'en donner l'air ou sans qu'il eût de l'orbilianisme des souvenirs autres que littéraires, M. Simmer arborait à l'occasion des sévérités utiles et un langage ferme; tout bonnement, tout simplement, il prenait des dispositions qui trahissaient un talent d'organisation remarquable et un sens éminemment pratique. Il vous savait juger un homme pertinemment et ce n'était pas une de ses moindres facultés intellectuelles que de montrer de la compréhension pour telle individualité plus tranchée, pour tel caractère plus abscons ou buté. Cela réchauffait l'âme des élèves et il n'est pas étonnant que les anciens aient vite fait de consacrer, les nouveaux d'adopter pour leur chef le nom de « papa Simmer ». Les convictions religieuses pouvaient avoir rangé, en politique, M. Simmer parmi la droite; il n'y avait pas d'homme plus conciliant, plus large de vues que lui, et en société le pédagogue devenait le plus joyeux, le plus jovial des compères.

D'une telle pâte d'homme, qu'est-ce que la solitude a dû faire, quand elle s'abattit un jour sur lui dans toute son horreur? *Solitudo amarissima*, comme dit M. Grégoire dans son livre, et qui vaut pour beaucoup, sur les expériences des camps de concentration. Mais, comme dit un autre, « il n'y a pas de solitude quand l'homme a une âme, une âme qu'il n'a ni vendue ni détruite dans des tractations méphistophéliques » (P. Frieden dans Fr. Endres). Nous croyons en effet que M. Simmer n'a pas senti la solitude dont les bourreaux avaient voulu peu-

pler ou murer sa baraque. La prison, le camp, le typhus ont pu terrasser son corps, mais son âme toujours libre, toujours légère (et peu dense) a dû apporter des baumes pour toutes les blessures; ensuite, la tâche accomplie, s'envoler aux lieux où dès longtemps l'espérance l'avait précédée.

Ch. LANG

*

ALPHONSE SCHMIT

(23. 9. 1908 — 5. 9. 1942)

Le 5 septembre 1942, Alphonse Schmit, professeur de mathématiques au lycée d'Echternach, fut fusillé à Hinzert par les Allemands. Il paya de sa vie son dévouement à la cause nationale. Lui qui aimait tant sa famille, lui qui adorait la jeunesse luxembourgeoise, lui qui suivait tout droit le chemin de la justice, de la bonté, de la sincérité, du courage, il a été froidement abattu par les monstres germaniques.

Alphonse Schmit était un de nos meilleurs éducateurs. Il était né à Bredweiler le vingt-trois septembre 1908, dans ce canton où il devait déployer son activité si féconde. Son père était instituteur; c'est donc de son père qu'il semble avoir hérité son penchant et ses aptitudes extraordinaires pour l'enseignement. Après son enfance passée à Bredweiler et plus tard à Niedercorn, il fit de brillantes études à Luxembourg, puis passa à l'université. Comme il était tenace à la besogne, comme il était toujours curieux des hommes et des choses, ses études ne tardèrent pas à être couronnées du plus beau succès. Il fit une partie de son stage à Luxembourg, puis en 1934 arriva au lycée d'Echternach où il fut nommé professeur. Dorénavant sa vie devait s'écouler dans la bonne petite ville qu'il aimait tant pour son calme, sa douceur et sa simplicité.

C'est d'ailleurs sous les aspects d'une souriante simplicité que nous apparut la personnalité d'Alphonse Schmit. Son tempérament vif et enjoué, son esprit sagace, curieux et observateur, sa condescendance et sa franchise lui attiraient vite les sympathies de tout le monde. Il aimait à parler d'abondance, à discuter avec une ardeur juvénile non seulement les problèmes touchant à l'enseignement, concernant ses chères mathématiques, mais aussi toutes les grandes questions qui inquiétaient un esprit chercheur. Certes, Schmit avait peu de goût pour les

hardiesses de la pensée; il méprisait de parti pris les subtilités, les spéculations trop compliquées et nébuleuses; sa claire pensée était plutôt tournée vers les certitudes de la foi chrétienne. Mais partout et toujours il avait le souci de comprendre et de respecter les convictions d'autrui. Il était imprégné du plus large esprit de tolérance.

En classe, M. Schmit considérait sa tâche comme une mission sacrée. Sa patience et sa jovialité arrivaient à secouer les esprits les plus nonchalants. Souvent il abandonnait les aridités du cours pour conter des anecdotes; car il n'enseignait pas seulement, il tenait à éveiller les âmes; il observait la jeunesse, la regardait vivre, la dirigeait. Il était le confident des élèves.

Ainsi, avec un zèle infatigable, il semait la bonne semence. Et voilà que survinrent les années si sombres de la guerre. Une sauvage oppression s'appesantit sur le pays, les humiliations et les tracasseries s'abattirent surtout sur nos lycées. Pour les nazis, la force primait le droit, la justice n'était qu'un vain mot. Un idéaliste comme Alphonse Schmit, ne pouvant vivre que sous les certitudes de l'Eglise et de l'Evangile, devait se dresser avec toute sa fougue juvénile contre les négations et contre les destructions nihilistes d'une Allemagne conquérante et despotique. Aussi, au nom de la morale, au nom de l'esprit chrétien s'opposait-il à un système qui permettait toute injustice, toute rapine, tout crime.

Avec douleur il vit l'incohérence et la désorganisation s'établir dans nos classes. Mais, qui est pis, il constata que le diabolique ennemi, employant la flatterie, la menace et la violence, tenta de remplacer par un matérialisme éhonté l'esprit de probité intellectuelle et morale qui animait notre belle jeunesse luxembourgeoise.

Alphonse Schmit n'est pas disposé à abandonner ses élèves à l'heure du danger. Au début de septembre 1942 le lycée d'Echternach eut un sursaut de rage et de révolte; l'ignoble occupant avait osé décréter l'enrôlement forcé des jeunes Luxembourgeois. Et quand les élèves allèrent jusqu'à faire la grève scolaire, Alphonse Schmit ne se retint plus; la passion l'entraîna, il ne sut se taire. Avec cette généreuse brusquerie qui lui était propre, il déclara, en présence du directeur allemand Dijong, que le Führer avait tout de même promis de respecter l'indépendance du Luxembourg. Par là il rappela tout simplement un fait historique. Mais cette canaille qui s'appelait Dijong, avec un cruel sang-froid, déclencha l'appareil de la Gestapo et le lendemain nous apprîmes avec effroi l'arrestation de notre cher

collègue. Dijong voulait coûte que coûte terroriser ce lycée d'Echternach qui comptait déjà un martyr: l'élève Raymond Petit, tué à Berdorf dans une lutte farouche contre les policiers allemands venus pour l'arrêter. Après Alphonse Schmit, quelques autres professeurs furent arrêtés, et dans la même semaine environ quatre-vingts élèves furent internés dans la sinistre citadelle de Stahleck-sur-Rhin.

Alphonse Schmit, enfermé dans la prison du Grund, supporta dignement et courageusement les souffrances de sa captivité. Traduit devant le Standgericht, sachant qu'il était tombé entre les griffes d'un ennemi perfide et implacable, il ne céda nullement à l'intimidation. De sa voix claire et honnête il donna ses explications devant les juges qui ricanaient. Toujours il resta le professeur modeste et simple, bon et calme.

Non seulement sa chère famille, mais aussi ses collègues et tous les habitants d'Echternach étaient inquiets de son sort. Pourtant on ne s'attendait pas au pire. Or, le trois septembre, les affiches rouges annonçaient que le professeur Schmit était condamné à mort. Une stupeur effroyable nous glaça. Ainsi, la Germanie s'était vengée; elle avait assassiné un innocent, un pur, un héros.

Cher et regretté collègue, ils ont tué ton corps. Ton esprit vivra. Ton nom aura la place d'honneur dans les annales du lycée d'Echternach, dans les annales de l'enseignement officiel de notre chère patrie.

MICHEL DELLERE.

*

LUCIEN BENTZ

(6. 12. 1916 — 25. 2. 1944)

Né le 6 décembre 1916 à Diekirch, Lucien Bentz fréquenta le lycée classique d'Echternach et continua ses études aux instituts de culture physique des universités de Nancy et de Bonn. Dans sa trop courte carrière d'éducateur, il passa aux lycées d'Echternach et de Diekirch, à l'école agricole d'Ettelbruck, enfin à l'Athénée de Luxembourg et à l'internat attaché à cette école sous l'occupation allemande.

Il aimait la vie, son métier et la jeunesse. Plus que jamais, nous nous ressentons cruellement de son absence en ces jours

qui réalisent ses vœux, en permettant le libre épanouissement de l'éducation physique.

Comme il connaissait bien les Allemands, il les haïssait, et sa droiture de caractère le fit entrer de bonne heure dans les rangs de la résistance. Dès 1941 il est chef cantonal de la L V L pour le canton d'Echternach. Ce fut pour lui une magnifique occasion de faire valoir ses rares qualités d'organisateur, de chef et d'animateur. Son courage et son zèle n'avaient pas de bornes. Il était inlassable à servir avec abnégation, toujours il restait simple et se montrait le meilleur des camarades. Arrêté le 29 octobre 1943 à l'Athénée même, il fut bientôt transféré à Hinzert. Là encore, son amitié, son courage et sa fidélité ne se démentaient jamais. Il avait l'âme et la trempe de ceux qui chantent dans les supplices. Les Allemands ne purent lui arracher aucun secret. Le 25 février 1944, par une radieuse journée d'hiver, il tomba, gravement atteint de diphtérie, sous les balles ennemies avec vingt-deux autres braves. Confondu avec ses camarades, il repose maintenant dans la terre natale que tous, ils ont tellement aimée et si bien servie. La simple croix de bois de Hinzert clame la grandeur héroïque de leur sacrifice.

A titre posthume, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a conféré la Croix de la Résistance à Lucien Bentz. Son portrait occupe la place d'honneur dans la salle des conférences de l'Athénée où notre ami ne sera jamais oublié. Ses collègues et ses élèves ont fondé la « Coupe Lucien Bentz », qui est disputée chaque année par les équipes de football de nos écoles, après qu'une messe commandée par la L.A.S.E.L. a été chantée pour le noble défunt.

Ainsi, cher Lucien, tu vivras toujours parmi nous. La jeunesse relèvera avec ardeur et foi le flambeau de l'idéal que tu lui as transmis et, honneur de l'Athénée, tu seras un phare lumineux pour les générations à venir.

JOSEPH HIRSCH.

*

JEAN-PIERRE JACOBY

(20. 8. 1913 — 24. 12. 1944)

Beaucoup de nos collègues ne l'ont pas connu. Il s'effaçait toujours avec la discrétion la plus obstinée. La modestie était son seul défaut. Jamais caractère ne fut de meilleure trempe

ni plus pur. Des airs renfrognés et distants cachaiient une âme délicate et un esprit tourmenté que seule une sagesse lucide parvenait à dompter. Son amitié était à toute épreuve. Dès son jeune âge, il avait connu la souffrance. Ses sentiments s'étaient affinés et exaspérés. Son cœur en était devenu ombrageux. Mais dès qu'il put respirer dans une atmosphère de détente et d'amitié, il prodiguait son dévouement et son charme, il sut être gai, enjoué, spirituel.

Né à Canach en 1913, il gardait toujours les qualités de sa race paysanne: opiniâtreté au travail, amour intense de la vie, bon sens très lucide. Quand nous le raillions doucement sur son goût forcé pour la ponctualité la plus pointilleuse, il ne faisait que sourire. Il fut un roc de solidité, dans le travail, dans la réflexion, dans l'amitié. Au fond, un tempérament de tendre que les rudes coups de la vie effarouchaient et durcissaient. Et ces coups ne cessaient de s'abattre sur lui sa vie durant.

Après sa formation classique à l'Athénée de Luxembourg (1925—1932) il fit ses études universitaires à Paris, Göttingue, Munich et Bruxelles. Il passa en 1938 son doctorat en sciences mathématiques et physiques. Professeur stagiaire à Luxembourg, puis à Diekirch, il fut nommé répétiteur au gymnase de Diekirch. Enfin devait s'ouvrir devant lui une vie de son choix, laborieuse, mais douce et paisible. Il y avait longtemps aspiré de tous ses vœux. C'est que, depuis sa plus tendre enfance, les vicissitudes de la vie l'avaient marqué d'une empreinte douloureuse. Orphelin de père dès les premiers mois de sa vie, malade à différentes reprises, il connut très tôt la souffrance qui n'allait plus le lâcher. Le seul réconfort était l'amour dévoué et courageux de sa mère. Elle mourut peu avant la guerre. Désormais, il s'avancait dans la vie, désarmé et affreusement seul. Le mal physique le reprit, plus tenace que jamais.

Survint la guerre et le régime nazi. D'une foncière droiture d'esprit et farouchement épris de liberté, il conçut une haine folle de l'enhavisseur. Les petites lâchetés complaisantes que nous crûmes bon de commettre devant la fureur déchaînée, l'étouffaient comme un poison. La plus légère courbette lui cassait l'échine. Il eut de bonne heure des démêlés envenimés avec le « Studiendirektor » Bürner de Diekirch. En janvier 1942, il fut déplacé à Wuppertal-Barmen, où il échappa, par un heureux hasard, au bombardement aérien de mai 1943. Le destin lui semblait accorder un nouveau délai. A la suite d'angoisses et de privations prolongées, il tomba malade. Une courte convalescence au pays fut le dernier moment de répit. Relégué dès

l'automne 1943 à Gérolstein, il périt, victime d'une attaque aérienne, le 24 décembre 1944, la veille de Noël. Par un enchevêtrement fatal de circonstances malencontreuses, il n'avait pu trouver le chemin du retour en septembre 1944.

Tous ceux qui ont connu notre collègue et ami Jacoby, demeureront profondément émus par sa mort prématurée et tragique. Jusqu'au dernier moment, il restait à la hauteur du destin qui depuis sa naissance s'était acharné sur lui impitoyablement. Cette mort poignante en terre ennemie nous a abasourdis — tandis que lui-même, sans doute, dans un dernier sursaut, a dû s'y résigner farouchement, sachant depuis longtemps que sa vie était marquée d'un funeste présage. Son cher visage, timide et narquoisement souriant, nous restera à jamais inoubliable et hantera notre mémoire toutes les fois que nous nous souviendrons des sombres moments de la guerre.

Marcel ENGEL

Les Jours de la Terreur

Angoisses

La nuit du 7 septembre 1942 François Cordier se réveilla en sursaut, secouant l'étreinte dun cauchemar angoissant. Était-il éveillé ou son rêve venait-il de changer de scène? Instinctivement il porta la main sur la couverture, la rangea, la tira sur lui. Il palpait la toile grossière qui pesait sur son corps frileux. Sa main tenait une réalité indiscutable, non la frange éthérée et évanouissante d'un songe. Cette paroi de bois contre laquelle s'appuyait son coude, que son pied droit touchait, cette paillasse de paille hachée menu, l'odeur de latrine, c'était bien la cellule N° 149 où il était entré, la nuit du 4 septembre, et sur laquelle s'était fermée la porte étroite, verrouillée comme un cerceuil.

L'inventaire de sa situation achevé, Fr. Cordier essaya de retrouver sa place dans le temps et dans l'espace, de prendre conscience. L'obscurité était impénétrable, un abîme sans fond. Seule l'oreille percevait un monde vague de bruits intermittents: dans la cellule voisine un corps humain remuait sur la paille, comme une bête d'étable qui change de position. Plus loin dans un des trente réduits compartimentés et couverts d'un réseau de fer aux mailles étroites, une voix humaine vagissait lamentablement.

Fr. Cordier essaya de disposer les données nouvelles de sa vie. Qu'avait-il fait avant de s'endormir? Voici: un gardien

avait ouvert la porte, crié l'ordre de déposer les vêtements et le couvert dans l'étroit couloir, en un tas, par terre. Après, le prisonnier N° 149 s'était étalé sur son grabat, le corps las, l'âme en déroute, tout son être figé de peur. Il était nuit noire. Il était toujours nuit dans ce réduit sans fenêtre, sans air, sans lumière, sans espace. La veilleuse était loin et répandit un vague halo de clarté douteuse sur les cellules voisines. Cordier occupait le dernier réduit de la série du milieu. Il se sentait oublié, perdu. Le long trémolo du réveil qui résonnait chaque matin à travers le dédale des couloirs, quand sonnera-t-il la venue du jour, la minute réservée à la vidange des latrines? Où en était le temps? Y a-t-il un temps où rien ne se passe?

Fr. Cordier se souvint de ses méditations philosophiques sur le temps et se détourna déçu vers une réalité plus palpable. Où en était-il? En quel endroit, en quel point infime de ce monde dont personne n'a jamais mesuré les limites . . . de cet univers en expansion où tout se déplace à tout moment?

Fr. Cordier sentit sa pensée chavirer, prise de vertige et de fatigue.

Il aurait voulu s'aider de ses sens pour retrouver l'assurance de la vie. Mais l'obscurité tenait toutes les avenues du réel bouchées et l'enfermait dans cet espace à trois dimensions, misérable réduit de 9 mètres cubes, bourré de ténèbres, d'odeurs de paille et d'angoisse.

Fr. Cordier lâcha sa pensée qui s'affaissa sur elle-même et s'éteignit lentement comme une braise dans la cendre. Son corps se fourra sous la couverture puante pour s'offrir au sommeil. Mais sa mémoire remuait, agitait les souvenirs qui remontaient, s'alignèrent et se disposèrent sur la ligne du temps. Cordier refit en pensée le calvaire des jours tragiques de septembre 1942:

Dimanche, 30 août: L'ignoble brute qui depuis deux ans régénait le peuple de sa fêrûle lourde et sanglante, venait de proclamer la conscription générale dans la halle aux expositions. Tout près, la foire rugissait de gaité et de réjouissances lugubres.

Deux résistants clandestins passaient, honteux et indignés de tant d'insouciance — se fauilèrent entre les passants vers le parc et se confiaient leurs dernières dispositions de grève et de protestations. Les orgues de la foire résonnaient à tue-tête, et la foule, abétie et avilie, vida la coupe du plaisir jusqu'à la lie.

Lundi, 31 août. Les mots d'ordre passaient, circulaient, volaient. Dans les lycées, les insignes — *notae infamiae* — tombèrent. Les classes se vidaient.

Mardi, 1^{er} septembre. Oberschulrat Lippmann paraît dans la cour, sanglé dans un uniforme jaune, élastique, bandé comme un arc et prêt au bond.

Les reliquats d'élèves (50%) alignés écoutaient le „dictat” du maître: Dites à vos camarades en grève que celui qui chômera demain, sera arrêté par la Gestapo.

Et aux professeurs: Celui qui demain paraîtra sans insigne sera arrêté par la Gestapo.

Les journaux publiaient la loi martiale. — La nuit une fournée de professeurs sont charriés vers la prison du Grund.

Mercredi, 2 septembre: Les listes rouges annoncent les premières exécutions capitales ... La terreur — comme une vision d'apocalypse, passe sur le pays et abat les cœurs et les courages ...

La sonnerie du réveil traversait les longs corridors, montait les escaliers, passait par les portes verrouillées et secouait le lourd sommeil des prisonniers. Les réduits au dépôt s'animaient de bruits de pieds sautant à bas du lit, de cruches remuées, de l'eau versée, rite banal et habituel de la toilette du matin. Puis les pas lourds et agressifs des geôliers faisaient résonner les marches, pénétraient bruyamment dans le dépôt. Les portes s'ouvrirent en série. C'était la minute prévue pour la vidange des latrines. Chaque prisonnier emportait son seau, la procession macabre des fantômes défaits et lamentables descendait à la file indienne, vers les lieux de vidange. Cordier attendait patiemment cette minute: il quittait son réduit sans air et sans espace et respirait à pleins poumons l'air vif qui entraît à flots par une petite fenêtre; il regardait furtivement le ciel gris qui se profilait au-dessus des toits pointus, puis entraîné par la procession des seaux, il descendait l'escalier, échangeant un regard avec des camarades qui remontaient et, le seau vide, hâtivement nettoyé à flots d'eau courante, le gardien poussant la file des prisonniers, Cordier se retrouva un moment devant la fenêtre ouverte, prit une bouffée d'air, une rapide vision du ciel gris et rentra, s'engouffra avec horreur dans le noir réduit de planches que le gardien, impatient de ses hésitations, referma violemment, verrouilla comme un cercueil.

Perspective: 24 heures de nuit, de silence, de vide, d'inaction, de faim, d'angoisse, de désespoir, de puanteur et de lai-

deur. Un gouffre qui le vidait petit à petit de toutes les énergies en réserve.

Il fallait se refaire un équilibre nouveau après cette fugitive sortie, après ce contact avec le monde, se réadapter à son habitacle affreux.

Quand la besogne de ménage était achevée: le lit bâti, le plancher et les parois nettoyés, Fr. Cordier s'abandonnait à ses réflexions, à la folle tournée des pensées, des souvenirs, des appréhensions, des examens, des bilans. Il s'engagea dans la redoutable perspective des conditionnels: Si . . . Si l'on avait entretemps fait la perquisition à son bureau, on aurait certainement trouvé son journal et ses notes secrètes, si mal cachés dans les journées fiévreuses; au coffre-fort la liasse des billets de banque quêtés pour les familles des prisonniers. Et l'horrible vision de l'interrogatoire habituel s'abattit sur son âme et l'étouffait: la chambre fatale, la table couverte de matraques, les inquisiteurs aux regards impitoyables et durs, les faces blêmes, les corps athlétiques des bourreaux, les voix rauques et brutales, les questions astucieuses, les coups de matraque, l'horrible torture des heures sans fin et des attentes angoissées.

Fr. Cordier se sentit dévoré par l'abîme sans fond. La journée s'étendait interminable, infinie, traînant le fantomatique cortège de pensées sombres, s'interrompant deux fois pour l'heure, disons mieux les minutes du repas: Alors chaque fois les prisonniers parurent sur le pas de la cellule, l'écuelle à la main. Des camarades de captivité apportaient le volumineux bassin, pareil à un grand bidon à essence. La mesure, munie d'un manche, plongeait au fond, ramenait une portion de potage, la versait dans l'écuelle — — et déjà le gardien avait atteint la porte, la repoussait sur le détenu, la clef grinçait lugubrement . . . et Fr. Cordier assis sur le bord du lit (seule possibilité de s'asseoir) aspira l'odeur fade du plat, hésitait, examinait, remuait de la cuiller pour analyser la composition culinaire, goûtait d'une bouche maussade et versait le reste dans le seau aux latrines.

Les ténèbres s'épaississent, l'interminable journée s'achève. Au dépôt la nuit précoce efface le contour des choses. Fr. Cordier se sent mourir avec elles. Qu'y a-t-il encore de réel en dehors de sa paillasse et de son corps? Cependant sa conscience, cette cime de l'âme émerge et flambe de pensées et de souvenirs. Ainsi les montagnes plongées dans les ombres du crépuscule élèvent leurs cimes vers les splendeurs du soleil couchant.

Etendu en croix, moulé dans le creux de la paille chaude et accueillante, les yeux fermés, Fr. Cordier s'abandonne au libre jeu de la songerie et féerie intérieure. Il avait besoin de réconfort ; où le trouver sinon dans le souvenir ? Il remonta loin dans le passé — — des fragments de sa vie se dessinaient, se déroulaient, comme l'incohérente suite du film de sa vie.

Pierre FRIEDEN

L'attitude des professeurs pendant l'occupation allemande de 1940 – 1944.

A. Par décision du Ministre de l'Education, sur proposition de la commission spéciale instituée par l'arrêté de M. le Ministre d'Etat, président du Gouvernement, en date du 28 janvier 1946, des mentions honorifiques ont été décernées aux membres du personnel des établissements d'enseignement secondaire, en raison de leur attitude patriotique pendant l'occupation allemande :

1° La mention du 1^{er} degré à :

7 professeurs-hommes
2 répétiteurs
2 répétitrices
1 stagiaire

2° La mention du 2^e degré à :

1 directeur
9 professeurs-hommes
1 professeur-femme
1 répétiteur
2 répétitrices
1 maître de chant
1 maître de cours techniques

3° La mention du 3^e degré à :

2 directeurs
8 professeurs-hommes
3 professeurs-femmes
3 stagiaires

Les membres du personnel enseignant mentionnés ci-dessus sont désignés suivant les fonctions qu'ils occupaient en 1940.

B. Dans 119 cas le dossier a été classé.

C. Ont été frappés d'une peine:

- a) Révocation: deux;
 - b) Réprimande avec retenue de traitement ou autre effet financier: sept;
 - c) Réprimande: quatre;
 - d) Avertissement: quatre.
-



L'après-guerre.

La psychologie des jeunes.

La génération nouvelle

Il faut se méfier de tout jugement global sur l'esprit d'une génération, d'abord parce qu'une telle généralisation est nécessairement fautive, car elle laisse échapper l'essentiel: l'individu avec ses élans, ses aspirations, ses angoisses, sa solitude essentielle; ensuite parce que notre expérience est fragmentaire, limitée à quelques «cas» que nous ne sommes que trop portés à considérer comme typiques; enfin et surtout parce qu'à l'âge de la croissance, chacun cache bien son jeu, et apparaît tantôt avec un excès de docilité qui est calcul ou gaucherie, tantôt avec un excès de révolte qui est bravade; tout cela peut-être sans aucune simulation, chacun s'étant trouvé aussi peu lui-même que nous avons réussi à le trouver.

Mais les jugements généraux sur notre jeune génération s'accroissent. Les enquêtes se multiplient; plaidoyers ou réquisitoires se succèdent. Les jeunes entrent dans le jeu. Que leurs réponses à l'enquête d'un camarade contiennent de violentes diatribes contre les « vieux » qui ne les comprennent pas, et contre l'enseignement classique qui les ennuie, il n'y a rien là de neuf ni d'étonnant. L'étonnant serait le contraire. L'étonnant serait qu'un élève osât porter, dans une telle enquête, un jugement favorable sur ses études ou ses professeurs.

Ce que je trouve plutôt curieux, c'est que la pensée des jeunes n'ait pas pris une tournure plus radicale. Je dois avouer que la drôle d'après-guerre m'a surpris à plus d'un égard: je m'attendais à des bouleversements plus profonds dans nos façons de penser, de sentir et de vivre. Certes, il y a le fameux malaise, tout le monde est un peu aigri, et il y a de quoi; les conditions de la vie sont devenues infiniment plus dures pour tous ceux qui ne sont pas gangsters de profession, et infiniment plus douces pour ceux qui le sont. Mais enfin, dans notre vie

quotidienne, dans l'administration, dans la vie économique et sociale, dans l'enseignement, partout on revient plus ou moins à l'état de 39; peu d'idées neuves, peu de grandes réformes, peu de chambardements si vous préférez; il semble que les dures années aient passé sur nous sans que nous en ayons été essentiellement touchés; les petites ambitions, les petites luttes, les petites rivalités ont repris; certaines injustices, certaines prétentions et surtout les difficultés accrues de la vie en ont augmenté l'âpreté sans en changer le caractère.

Et les jeunes? Ce qui m'étonne chez eux comme chez tout le monde, c'est plutôt le manque de grandes idées révolutionnaires ou constructives. Il se peut que je me trompe et que certains nourrissent un feu plus violent, mais j'ai l'impression que chez la plupart, ce qui domine, c'est moins un élan quelconque, en bien ou en mal, que le désir — et la nécessité du reste — de se caser. Il y a des exceptions, bien sûr, mais l'étonnant, pour moi, c'est qu'il n'y en ait pas davantage; l'étonnant, c'est que ces jeunes, qui font sonner haut leur jeunesse et les droits qui en découlent, le soient au fond si peu.

La critique mesquine et purement négative, ce sont les grands qui la leur apprennent; malheureusement nous vivons à une époque de méfiance souvent justifiée; les meilleures idées sont prostituées; les plus précieux des mots sont livrés à tous les tripotages; et il est difficile de bâtir un nouvel enthousiasme sur des ruines.

Quand j'assistais aux premières séances de l'Una, sous la présidence de Paul Boncourt, je sentais qu'une espèce de scepticisme et de lassitude pesait sur l'organisme naissant; dès son enfance, il portait sur lui le poids des expériences de Genève, et en prenait des traits déjà vieux. Il n'avait pas pour lui, comme la Société des Nations, en 1918, l'élan enthousiaste et l'espoir confiant des foules.

Bien des jeunes gens me font de même l'impression d'être trop peu jeunes, trop peu remuants, trop peu portés aux idées — ou aux chimères — désintéressées. Le christianisme n'est souvent qu'une façon de s'installer dans un ordre bourgeois et non un élan de l'âme, ni un appel à la perfection; et je ne vois pas non plus qu'aucune idée avancée soit lancée avec l'âpreté, l'intransigeance d'une conviction totale.

La banalité de certains jugements étonne. J'ai été frappé de voir qu'après le cataclysme des deux guerres, après les souffrances et les dégringolades des deux après-guerre, l'idée de progrès tient une place solide non seulement pour le domaine

scientifique où elle est légitime, mais pour le domaine esthétique, où elle n'a que faire, et pour le domaine moral, où elle est douteuse et peut-être franchement absurde. Ce qu'il y a d'inquiétant dans cette idée paresseuse, c'est qu'elle est trop souvent celle d'un progrès automatique, qui n'engage en rien notre activité, qui n'est pas à créer, mais qui se crée tout seul.

Il peut sembler paradoxal qu'après tant de gens que déroute l'esprit nouveau de la jeunesse, je vienne relever ce qu'en eux il y a de vieux et d'inchangé. Ceux qui ne sont plus nos élèves, les « plus de vingt ans », ont peut-être été plus durablement bouleversés par leurs expériences sur les champs de bataille ou dans le maquis, dans les camps de prisonniers ou dans les camps de concentration. Pour beaucoup, c'est certain; pour la plupart, j'en doute. Comme l'Union Nationale a fait place à notre politique traditionnelle — et cela avec une sorte de nécessité, je le reconnais — les grands élans se sont perdus. Et les jeunes entendent ce qui se fait et se dit autour d'eux, recueillent la méfiance, acceptent la lutte, cherchent des postes (et c'est une nécessité pour eux), se désintéressent des idées; enfin, si j'en crois une enquête de l'Association des Etudiants Catholiques, nos étudiants « restent attachés aux anciennes bases de notre vie culturelle, portent aux questions économiques et sociales un intérêt minime, ne se groupent guère pour échanger et répandre leurs idées ».

L'individualisme luxembourgeois semble s'être encore exaspéré. On aurait pu attendre après la guerre des mouvements passionnés pour la justice et la paix, pour une reconstruction de notre vie sociale; des groupements autour des idées, des théories ou des « mystiques », au sens de Péguy. On en remarque peu. Au lieu de cela, il y a chez les meilleurs un admirable élan de perfectionnement individuel, le désir de mettre des bouchées doubles pour rattraper le temps perdu, un grand sérieux dans l'étude et dans la pensée; chez d'autres, le désir de se caser avec un minimum d'effort. Bref, il me semble qu'en bien comme en mal, les qualités de notre peuple réapparaissent, et que la guerre n'y a pas changé grand chose, si ce n'est qu'elle a intensifié certains efforts, et augmenté certains laisser-aller. En tout cela, les jeunes, qui se targuent volontiers de leur jeunesse, ne font qu'imiter, refléter les vieilles générations qui en portent la lourde responsabilité, parce qu'elles non plus ne sont pas restées dans l'élan, mais se sont trop souvent égarées dans la méfiance et la paresse.

Je dois rappeler ce que j'ai écrit au début : toute expérience est ici fragmentaire, tout jugement arbitraire, toute critique téméraire. On pourrait faire des constatations opposées, des restrictions tout au moins ; il faudrait introduire des nuances. Il me semble cependant que ce qui, en gros, caractérise notre jeunesse actuelle, ce sont moins ses dissemblances que ses étonnantes ressemblances avec notre jeunesse de toujours.

E. LUDOVICY.

Pitié pour les jeunes !

L'état d'esprit de nos lycéens est un sujet qu'il faut aborder avec beaucoup de prudence et une extrême modestie. Point n'est besoin d'être grand psychologue pour savoir que l'adolescence est, pour l'observateur critique, l'âge ingrat par excellence. L'être essentiellement mobile et fluant du jeune homme offre à chaque instant une face nouvelle à celui qui s'efforce de saisir des traits profonds et durables. « La jeunesse, dit François Mauriac, est un dieu aux millions de visages : chaque faiseur d'enquêtes en obtiendra les réponses qu'il désire. » Or, les généralisations téméraires et les affirmations tapageuses auxquelles nous pourrions nous laisser aller, finiraient par créer des malentendus plus fâcheux que le cynisme et la corruption que d'austères censeurs reprochent aux futurs bacheliers. Rien ne serait plus funeste, en effet, que d'accréditer l'idée d'une jeunesse, bloc de forces isolé et groupe d'individus séparés de leurs aînés. Ne serait-ce pas avouer une faille psychologique entre les « jeunes » et les « vieux » et sacrifier au mythe pernicieux du conflit des générations ? Ne risquerait-on pas, en grossissant certains traits, de présenter la jeunesse d'aujourd'hui comme un phénomène « nouveau » et de faire croire qu'elle a sa mentalité à elle, qui la distinguerait à la fois de ses aînés et des générations qui l'ont précédée ? — La prudence aussi bien que la probite intellectuelle nous interdisent de juger avant d'avoir fait le départ de ce qu'il y a de permanent et d'actuel dans le comportement et les aspirations des jeunes. Car à aucun prix, n'est-ce pas, nous ne voudrions avoir l'air d'accaparer l'avenir pour nous et d'en interdire l'accès aux jeunes, sous prétexte qu'ils ne remplissent pas les conditions d'admission.

Je ne crois pas que le jeune homme d'aujourd'hui et de demain puisse différer profondément de celui dont Bossuet a

tracé l'immortel portrait dans le Panégyrique de saint Bernard. « Cette verte jeunesse n'ayant rien encore de fixe ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante par-dessus les autres, elle est emportée, elle est agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions, avec une incroyable violence. . . Cet âge qui ne se plaît que dans le mouvement et dans le désordre . . . et qui n'a honte que de la modération et de la pudeur. » En ses traits essentiels, la jeunesse d'aujourd'hui reproduit fidèlement l'état d'âme qui fut celui de ses devanciers : elle est assoiffée d'idéal, d'affections et de sacrifice. Se cognant aux premiers obstacles de la vie et n'ayant guère appris l'hypocrisie et l'art des détours, qui sont les armes des vieux, elle recourt au cynisme et à la bravade, les seuls moyens de défense qui soient à sa portée.

Par ailleurs, les jeunes n'ont point conscience d'être un troupeau séparé de leurs aînés. Aussi nettement que ceux-là, ils se rendent compte des périls mortels que recèle la conjoncture dangereuse où nous sommes engagés. Il serait difficile en effet, même pour un tout jeune homme, de ne pas voir qu'aujourd'hui toutes les générations sont embarquées sur un bâtiment désemparé qui fait eau de toutes parts. Cette vue alarmante est sans doute la cause principale d'un « réalisme » qu'on a déjà si abondamment discuté et si diversement jugé.

Il est indéniable que la spéculation abstraite et désintéressée n'est guère en faveur auprès de nos élèves. La plupart d'entre eux montrent peu d'engouement pour les idées générales, sans rapports visibles avec la vie pratique. Presque tous sont férus de formules nettes, claires et précises. Les mathématiques prospèrent et la chimie triomphe. Quant aux problèmes de philosophie, d'esthétique, de littérature et de morale, qui, autrefois, suscitaient d'homériques discussions, c'est à peine s'ils éveillent par-ci par-là une curiosité vague et sceptique. S'en alarmer et crier à la décadence spirituelle et morale, ce serait oublier que le maniement des idées générales, outre des aptitudes particulières, exige une préparation que ne sauraient posséder des élèves qui, pendant des années, ont fréquenté l'école en pure perte, et cela à un moment où les années perdues comptent double, où le retard est le plus difficile à combler. Félicitons-les de reconnaître leurs lacunes et de faire de patients efforts pour acquérir les notions qui leur font défaut ; car, sans savoir positif, point de culture générale. Le fait que, trois ans après la libération de notre pays, les programmes d'études atteignent à peu près le niveau d'avant-guerre, constitue la preuve la plus

éclatante que, par ses réserves d'énergie et de courage, la génération nouvelle s'égalé à celles qui l'ont précédée et qu'elle est capable de l'idéalisme le plus difficile et le plus nécessaire, qui consiste à accomplir avec conscience et dévouement les petites tâches obscures de la vie journalière.

Plutôt que de les taxer de matérialisme et de décrépitude, rappelons-nous que, pendant quatre ans, les jeunes Luxembourgeois ont appris, souvent dans de graves périls, parfois au prix de leur sang, à quels sinistres usages se prêtent les plus nobles principes. Lorsqu'ils avaient l'âge où leurs aînés commençaient à s'enthousiasmer pour les grandes idées, ils ont vu ces mêmes idées prostituées, perverties et déshonorées. A peine sortis de l'enfance, ils ont été opprimés au nom de la liberté, brimés au nom de la justice et tyrannisés au nom de la générosité; ils ont eu le hideux spectacle de la veulerie déguisée en sagesse et du patriotisme transformé en objet de commerce. Comment, dès lors, s'étonner de leur prudence réticente? N'est-elle pas plutôt un signe de droiture et de pudeur qu'un symptôme de matérialisme et de dépravation?

Avant de censurer leurs manières dégagées et leur émancipation précoce, considérons qu'à l'âge où l'étude, la lecture et le jeu étaient nos seules préoccupations, ils ont eu à lutter pour leur existence, ils ont dû, par la ruse ou la violence, défendre leur personnalité et que, tout enfants, ils ont fait figure de combattants —et de vainqueurs. La situation des jeunes est à cet égard la même que celle du peuple luxembourgeois dans son ensemble. Nous aurions mauvaise grâce à leur reprocher une frivolité dont la honte finirait par rejaillir sur nous-mêmes. Ils sont entrés dans la vie pendant cette période désaxée d'après-guerre caractérisée par le désir de puissance, l'excessive importance prise par l'argent, en un mot, par le recul de la morale. Ce n'est pas de leur faute s'ils se trouvent placés dans un monde où il n'y a presque personne qui ne triche. Ce n'est pas eux les responsables d'une époque de démoralisation où le profit matériel est devenu la loi suprême et où le travail honnête a même cessé de donner, à défaut de la richesse ou de l'aisance, les satisfactions désintéressées qui lui ont été autrefois attachées. Mais c'est certainement leur mérite à eux d'avoir gardé le culte de la justice et d'être restés studieux, honnêtes et généreux.

Aussi n'y aurait-il pire facteur de démoralisation pour la jeunesse que le sentiment d'une condamnation imméritée. Soy-

ons prudents! Il y a là un danger plus grave peut-être que celui du mauvais exemple.

Albert GEDERT.

Constatations, doléances et propositions.

La tâche hebdomadaire des élèves

Je ne vois aucun danger à ce que nos élèves des Lycées classiques s'éprennent des mathématiques, du grec, de l'anglais. Bien au contraire; j'y applaudis comme à tout épanouissement d'une initiative personnelle de la part des élèves qui se sentent à l'étroit dans le cadre de nos programmes et qui font preuve d'un surcroît d'énergie pour s'émanciper.

Le danger consiste dans des branches de second et de troisième plan dont de semaine en semaine, des intéressés plus ou moins étrangers à la conception des études humanitaires revendiquent l'insertion dans nos programmes.

On demande une place plus large à la **musique** vocale et instrumentale. On crie tout haut au dédain de l'**éducation physique** à l'enseignement secondaire; mais au même moment, la place la plus infime de commis aux écritures, chichement rémunérée est préférée à n'importe quel travail demandant un effort musculaire. La **langue luxembourgeoise** n'occupe pas la place que mérite l'organe de nos sentiments patriotiques et patriotards. Que dire enfin du fait que nos élèves détenteurs d'un certificat de fins d'études et désireux d'entrer dans une administration, ignorent le maniement de la **machine à écrire** et la **sténographie**? Un député n'a-t-il pas demandé, ily a quelque temps de cela, sans sourciller, des cours de **paléographie** à l'Athénée, point de départ d'une Ecole des Chartes en miniature?

On aurait vite fait de doubler l'horaire avec tout ce qui a été revendiqué comme branches accessoires, au risque de tuer notre jeunesse à la besogne.

Espérons qu'il n'en sera rien. Soit par snobisme, soit par respect d'un enseignement traditionnel qui a fait ses preuves dans le passé, les élèves continuent d'affluer aux Cycles d'études farcis de latin, de mathématiques et de littérature, alors que l'enseignement modérément modernisé des « Ecoles industrielles » ou « Lycées modernes » est quelque peu délaissé.

Cette fin de non-recevoir que je voudrais voir opposer aux intrus, n'implique nullement la strangulation de la vocation musicale, athlétique ou commerciale de l'élève. Il existe à côté des établissements d'enseignement classique, des écoles spéciales, où l'étude de la musique, de la sténographie, de la dactylographie, de la comptabilité est entourée de tous les soins. Ne demandons pas que l'Enseignement secondaire fasse la besogne d'un Conservatoire de Musique, ni celle des clubs sportifs!

Mais, avant tout, accordons à notre clientèle estudiantine le temps nécessaire à cultiver ses penchants extrascolaires.

Actuellement, la moyenne des leçons hebdomadaires est de 30 heures. Faisons entrer en compte un minimum de 20 heures de préparation à domicile, chiffre qui à l'époque des compositions et des examens tend à se doubler sinon à se tripler, et nous voilà bien en fraude vis-à-vis du législateur qui sagement prévoit un maximum de 48 heures de travail par semaine pour les travailleurs salariés. (Il est vrai que les élèves ne sont pas salariés.) A-t-on réfléchi sur l'antinomie qui consiste à augmenter la tâche des élèves, alors que tout le monde profite d'une législation dans le sens contraire. On a vite fait de riposter que la paresse est l'ultime remède contre le surcroît de travail imposé. Si l'idée me venait de voir des paresseux à l'œuvre, j'irais ailleurs, où elle s'étale, payée, et sans honte, aux yeux des passants.

Les horaires des Lycées français accusent un maximum de 25 leçons hebdomadaires. La pédagogie allemande, afin de niveler les esprits sous l'action de l'avalanche d'idées officielles qui assommaient la jugeote de l'élève sans laisser de place à l'action de la famille ni à une activité personnelle, s'est toujours prononcée pour les leçons nombreuses, tout le travail se faisant en classe. Mieux vaut le système français qui fait une large part au travail à domicile, contrôlé et dirigé par les professeurs plutôt qu'imposé par eux.

N'étatisons pas trop l'élève! Permettons-lui de se sentir enfant, de consacrer quelques heures par jour à ses prédilections individuelles, soit qu'elles s'orientent vers la musique, vers l'expérimentation scientifique, vers la photographie ou vers les sports. Avant d'être élève, le petit garçon est enfant, fils de famille, individu, jeune homme avec des vues non encore uniformisées sur la vie. C'est du reste à la faveur des occupations extrascolaires, généralement mal vues de l'éducateur, que se sont épanouies les grandes vocations.

Joseph HESS.

Anomalies . . .

1° Déblatérer contre sa propre maison, faire pièce à l'enseignement, ce n'est point le fait du professeur, n'est-ce pas? Les autres, nos victimes les élèves, et leurs partisans, les parents, s'en chargent d'habitude. Mais nous aurions mauvaise grâce à fermer les yeux sur ce qui pourrait sauter aux yeux des autres. A nous donc de prendre les devants!

2° Tout le monde s'accorde à reconnaître que nous patageons encore dans la boueuse période de transition où nos élèves ont encore tant à rattraper pour atteindre le niveau d'avant-guerre. Et cependant, on remet au programme immédiat les mêmes auteurs qu'avant-guerre, et en VII^e on introduit en français un manuel qui dépasse de beaucoup le niveau tant apprécié d'avant la Tourmente. Comprenne qui pourra!

3° A une époque où le latin (et les humanités anciennes en général) est remis en question, on réintroduit à l'examen de fin d'études le thème latin. Et cela pour des élèves qui tout au long de leurs années vécues sous le régime de l'opresseur n'ont guère traduit en latin des textes grammaticaux ou autres! Ou bien: à l'impossible nul n'est tenu, ou bien: on a instauré une farce dont le ridicule ne retombe point sur qui on pense . . .

4° Puisque nous en sommes au latin, tant menacé par ailleurs, à quoi rime cette tradition de lui réserver la cote maximum de 60 points, pendant que celle des autres branches n'en atteint que 54? Si c'est souligner l'importance première du latin, c'est en même temps réduire à une même et égale importance toutes les autres matières. Et pourquoi alors établir, lors de l'appréciation finale aux examens, une différence entre les branches principales et les branches secondaires?

5° Jusqu'en IV^e, la langue véhiculaire du latin est l'allemand; à partir de la III^e c'est le français; pour le thème, à vrai dire, c'est toujours l'allemand. Allez vous reconnaître dans cette tour de Babel! Et nos philologues, messieurs les romanistes, s'évertuent à démontrer l'engendrement du français par le latin et les pouvoirs ne cessent de réclamer la méthode directe pour les langues étrangères où range aussi le français, ce me semble. Mais le latin, cet ancêtre du français, continue de s'enseigner en — allemand et se voit privé du seul véhicule qui lui convienne, de celui qui est de sa race. Et on se rattrape alors, ô ironie, en enseignant en français la géographie ou l'arithmétique

6° Dans la division inférieure les places des élèves se calculent sur le total de leurs points; dans la division supérieure l'élève obtient une place dans chaque branche particulière. Il n'y a à cela aucune raison. Par ailleurs combien de bons élèves n'atteignent jamais, dans les classes inférieures, les premières places, parce que la mémoire leur fait défaut ou parce que leur main n'est pas assez habile dans le cours de dessin? N'est-ce pas donner une prime aux « bûcheurs » au préjudice des esprits vraiment intelligents?

7° Dans la division supérieure, le cours des langues consiste dans l'étude de textes littéraires, sinon de littérature tout court. Or, les sujets de rédaction, surtout ceux donnés à l'examen de fin d'études, portent sur un sujet général d'ordre philosophique ou moral. Il est vrai que cet examen jadis s'affublait du nom prétentieux d'« examen de maturité » et devait faire preuve d'une maturité d'esprit telle qu'on pouvait, en toute conscience, envoyer ces jeunes de 19 ou de 20 ans dans la vie hostile qui, fait étrange et unanimement reconnu, était seule capable de fournir les expériences qui « mûrissent »

8° Tout cela, me dira-t-on, ce ne sont que vétilles et bagatelles. Mais n'est-ce pas alors le comble de l'anomalie que ces anomalies si futiles aient la vie tellement dure et qu'on n'ait point encore réussi à les balayer, d'un trait de plume dicté par le simple bon sens qui au dire de quelqu'un « est la chose du monde la mieux partagée. »

ALPHONSE AREND.

Plainte contre les manuels d'histoire . . .

déposée au bureau de l'«UNESCO»

Ma plainte est bien vaste. Elle concerne l'univers. Je m'adresse donc à vous, nobles messieurs de l'Unesco. L'éducation vous tient à cœur et vous désirez qu'elle calme et rapproche les esprits. Vous organisez, au profit de la fraternité, des expositions de peinture et des concerts internationaux. L'intention est louable, certes, mais je pense que les peuples ne se battent guère parce qu'ils comprennent mal Picasso ou Rimsky-Korsakov. Je prends la liberté de vous proposer un travail de pacification plus important: la réforme de l'histoire telle qu'elle est présentée, lue et apprise dans les manuels scolaires de partout.

La guerre y occupe la place d'honneur. Aucun détail stratégique ne manque, même les mousquets et les sabres sont minu-

tieusement décrits. Vous me direz, en réalistes, que les tueries ont été le sort continu de l'humanité, depuis que Caïn a assommé Abel. Je n'en disconviens pas. Mais une famille qui, après un temps de désunion, a retrouvé la paix ne met point l'accent sur les querelles qui autrefois divisaient ses membres. Si du moins on s'attardait aux misères des époques où l'on s'étripait à qui mieux mieux ! Je viens de lire dans un manuel français, sur une vingtaine de pages, les grands coups que Napoléon frappait à Austerlitz, à Jena, à Eylau, à Eckmühl, à Wagram. La misère qui accompagnait ces batailles est passée sous silence. Ne vaudrait-il pas mieux énumérer sur deux pages ces combats sanglants et profiter de celles qui restent pour parler dûment des larmes, des douleurs et des ravages que ces expéditions ont valus aux contemporains de Bonaparte ? La matière, ce me semble, ne manquerait pas. Hitler, il n'y a pas longtemps, interdisait « A l'ouest rien de nouveau » et toute plaquette qui décrivait les horreurs des champs de bataille. Il voulait la guerre, on le sait, et nous voulons la paix. Alors, partout dans le monde, en pacifistes conscients, ne devons-nous pas faire le contraire de ce qu'il faisait et éviter tout ce qui peut donner à la chose militaire un air glorieux et agréable ?

Le récit de ces exploits belliqueux, d'ailleurs, est rarement objectif. Il change avec le milieu, un peu comme le caméléon. Le nationalisme, plus virulent que jamais, opère ce miracle. En deçà des Dardanelles les conflits balkaniques sont racontés autrement qu'au delà. Les relations italo-éthiopiennes, expliquées par un sujet du négus, diffèrent de celles que le manuel d'histoire italien sert à ses lecteurs. On se rappelle l'histoire que présentaient les nazis. Leur passion nationaliste déformait les êtres et les choses. Ils considéraient tout du point de vue germanique, même l'exploit de Teutobod, qui savait sauter par dessus six chevaux accouplés. Et avec des livres pareils on prétend servir la vérité et la fraternité ! La belle farce pédagogique !

Les petites gens continuent à être oubliés, leur dur labeur, qui a façonné le monde, n'est guère examiné et glorifié. On raconte comment Louis XIV poudrait sa perruque et avec quelle cérémonie il se mouchoit, mais on ne dit rien de ceux qui ont produit cette poudre et ces mouchoirs. Non que l'histoire d'aujourd'hui se réduise comme autrefois à la biographie des rois et des puissants. La démocratie a prononcé son petit mot. Mais on n'a pas cessé d'accorder un intérêt et une sympathie exagérés à ceux dont tout le mérite, souvent, consiste à avoir

expédié dans l'au-delà un nombre respectable d'êtres humains. Ce culte n'est pas sans danger. Il invite les ambitieux à imiter les dictateurs et les conquérants, puisqu'ils espèrent que la postérité alors s'occupera avec complaisance de leur essence et de leur existence.

Les véritables grands, les créateurs de la civilisation, les bienfaiteurs silencieux de l'humanité ne sont pas aussi bien traités. Dürer et Rembrandt, Gounod et Massenet, Pasteur et Koch sont gratifiés d'une seule et maigre ligne. Leurs œuvres apparemment importent moins que l'efficacité de la phalange macédonienne, que la lèvre mordue de Tamerlan et les mèches rebelles de Hitler. Je sais que partout dans le monde il existe des maîtres qui parlent longuement des lettres, des arts et des sciences, quand ils expliquent l'histoire. Mais ils le font . . . en dépit des manuels et des programmes officiels.

Une belle tâche attend donc l'Unesco. Elle a les savants qu'il faut pour créer enfin, à l'usage de toutes les écoles de tous les pays, un manuel d'histoire démocratique, pacifique et supranational. Des hommes de bonne volonté y avaient déjà songé en 1919. Avec des méthodes pareilles, me direz-vous, on aboutira à une « histoire dirigée ». Je n'y vois aucun mal, puisqu'elle sera dirigée . . . vers la paix universelle.

Tony BOURG.

L'Education esthétique.

a) Les Beaux-Arts

L'enseignement secondaire se fait fort de préparer ses élèves à la vie en les munissant d'un bagage intellectuel et d'une envergure de vue, qui leur donneront l'aisance et la souplesse propres à l'homme cultivé. Et l'on a assez relevé la supériorité des bacheliers de l'enseignement classique sur leurs camarades de la branche technique ou commerciale. La culture générale, dit-on, tout en gardant ses distances et en observant un certain recul devant la vie grouillante et incohérente, domine cette vie, ouvre les grandes perspectives, amorce les amples échappées et les magnifiques envolées qui permettent d'enserrer le monde épars dans une synthèse ordonnatrice.

Pourquoi alors, je vous demande, faut-il que manque dans cet enseignement l'étude des Beaux-arts? Je conviens qu'il est très utile de discerner dans l'Histoire universelle le ricochet

permanent des causes et des effets, et je sais qu'il n'y a pas, pour l'esprit, gymnastique plus salutaire que l'analyse d'un chapitre de Tacite et de Tite-Live. Shakespeare, Racine, Gœthe et Schiller sont toujours là pour enrichir les idées, pour alimenter le cœur, et pour révéler à des élèves éblouis les profondeurs brûlantes de la passion. — Mais, sauf le respect que je dois aux génies de la littérature, il me semble qu'il y a, dans le domaine de l'Art, des hommes dont l'œuvre pourrait frapper les jeunes à l'égal des œuvres littéraires. Le professeur d'histoire qui s'avise de montrer et d'expliquer à ses élèves le portrait d'une statue de Michel-Ange, en est quitte des longs exposés théoriques sur la Renaissance italienne. A-t-on jamais songé, entre pédagogues, qu'il n'est pas, pour illustrer l'essence d'une vie humaine et pour pénétrer jusqu'à la moelle de l'âme créatrice, meilleur exemple que les portraits de Rembrandt? C'est chez Dürer, Rubens, Velasquez, Van Gogh, chez Rodin et Daumier, chez les impressionnistes et les artistes de nos jours qu'on peut cueillir les reflets des problèmes, des espoirs et des désespoirs qui ont hanté les hommes aux différentes périodes de l'Histoire. Là, sans qu'il soit besoin de recourir aux grands mots, l'étincelle jaillit de l'œuvre dans le cerveau et dans le cœur, illuminant d'un seul trait un caractère, une passion, un état d'âme. Tant il est vrai que l'Art est par essence résumé, raccourci, condensation de la vie.

Des efforts ont été faits chez nous pour donner aux beaux-arts voix au chapitre. Les élèves de E. Wolff, ceux de Nicolas Schlottert et de J.-P. Kauder se rappellent avec plaisir les heures lumineuses où ces professeurs, dans des digressions éloquentes, leur faisaient voir les trésors de l'Art. Dans un de nos Journaux d'avant-guerre, le directeur Joseph Wagener proposa la création d'un cours d'éducation esthétique dans l'enseignement secondaire. Il s'agissait pour lui, non seulement de montrer à nos bacheliers le chemin de la Sorbonne, mais encore celui du Louvre. — Et quiconque, au cours de ses études, aura vu traiter l'Art d'incident, d'accessoire, digne tout au plus de cheminer en marge de l'Histoire et des littératures, restera bouche-bée devant les splendeurs que ce parent pauvre de notre enseignement étale dans les musées des grandes villes de l'étranger.

Sous l'impulsion de notre ancien président M. Pierre Frideu, le dernier Journal d'avant-guerre fut consacré à l'éducation esthétique dans l'enseignement secondaire. Plusieurs de nos collègues y montraient l'usage qu'on peut faire de l'Art dans les cours de littérature. Effort louable qui ouvrit de

nouvelles perspectives, mais qui n'était pas loin d'assigner comme besogne principale à l'Art de rehausser le lustre du verbe.

En feuilletant nos programmes de l'année scolaire 1938, je constate qu'on a bien voulu accorder quelques heures à l'Histoire de l'Art. Mais comme elle doit s'incorporer aux cours de dessin et que ces quelques leçons se situent à la fin de chaque trimestre, j'ai bien peur qu'elle ne se trouve à l'étroit dans le cadre déjà fort restreint du cours de dessin, consacré surtout au travail pratique des élèves. Encore n'a-t-on doté de ces leçons que les classes inférieures; à partir de la IV^{me} vous ne trouverez plus trace d'éducation esthétique dans nos programmes. Dessin géométrique, théorie de la perspective, tracé d'ombres de groupes de solides — tout cela est très bien, mais suffit-il vraiment de familiariser les élèves avec le côté purement technique de l'Art? On peut aimer d'instinct les belles choses sans avoir la moindre notion pratique de la facture d'une œuvre artistique et sans pouvoir rien créer de convenable par soi-même.

Et voici qu'après la guerre nous assistons, dans nos écoles, aux expositions guidées et commentées. Grâce à la science et au savoir-faire de M. Joseph-Emile, nos élèves ont pu voir des reproductions de tableaux qui avaient pour sujet tour à tour, des paysages, des fleurs et des portraits. En 1946, au Musée, l'œuvre de J. Kutter leur a été rendue accessible par les commentaires du même Joseph-Emile. Certes, ils n'ont pas tout compris, car bien malin le maître, capable de tout faire comprendre à des élèves à qui on n'a pas, durant des années, fourni des connaissances suffisantes pour qu'ils puissent évoluer à l'aise sur les grandes artères et dans les ruelles obscures de la peinture. Mais le principe de ces expositions n'en mérite pas moins d'être retenu et développé. Mettre les élèves en face d'œuvres artistiques c'est leur faire entrevoir des horizons nouveaux, voilés de brumes et de mystères. Ces expositions sont autant d'invitations au voyage: Tenez, les jeunes, voici les régions où il est bon de s'engager et si doux de séjourner! — Mais combien, en cours de route, feront demi-tour, faute d'avoir été pourvus d'un guide complet

C'est pourquoi je réclame, à mon tour, la création d'un cours d'Histoire de l'Art et la formation méthodique de professeurs d'éducation esthétique. Libre à nos professeurs de dessin, d'histoire et de littérature d'user de sculptures et de tableaux à des fins d'illustration, de rapprochement, de comparaison. Honneur à ceux qui le font. Cependant, ne croyez-vous

pas que l'Art mérite encore d'être considéré pour lui-même, pour sa carrière propre, sa beauté particulière et pour les qualités d'expression qui ne sont guère qu'à lui?

b) La Musique

Elle comptait, comme les beaux-arts, parmi les enfants pauvres de notre enseignement d'avant-guerre. On lui avait accordé une heure par semaine dans les deux classes inférieures, et nul n'était assez naïf pour voir dans ce cours embryonnaire un essai sérieux d'éducation musicale. Encore, quand le professeur, dépourvu d'initiative, ne songeait pas à s'affranchir des exigences du programme, Euterpe, aux yeux des potaches, prenait figure de vieille dame sèche, grincheuse et pédantesque.

Hélas, les programmes qu'on nous a soumis en 1947, n'ont pas remédié à cet état de choses. On y parle toujours de mesures, d'altérations, d'intervalles, de demi-tons diatoniques et chromatiques, d'enharmonies et d'un tas de mystères pareils. On m'objectera que nul enseignement, fût-ce celui des choses les plus sublimes, ne saurait se faire sans l'aide de notions précises qui en constituent la base et la charpente. Que l'on supprime cette charpente, et l'enseignement se dilue, se désagrège. D'accord. Mais n'est-il pas vrai aussi que je peux apprécier la beauté d'une fleur sans en connaître le nom? Que je suis capable de saisir la qualité d'un tableau de Rembrandt sans rien savoir de la théorie des couleurs? Que l'ignorance totale de la technique musicale ne m'empêche pas de mesurer la grandeur d'une symphonie de Beethoven?

N'est-il pas étrange que le seul compartiment de la musique que les programmes veulent bien ouvrir aux jeunes élèves, est celui de la structure! On leur présente la carcasse, le squelette, l'abstraction. Certes, dans le domaine des langues aussi, on les oblige de mordre d'abord aux duretés de la lexicologie et de la syntaxe. Mais ce n'est que pour mieux leur faire goûter ensuite la saveur de Virgile, de V. Hugo, de Shakespeare, de Goethe. Alors qu'on passe ici de la grammaire à la littérature, nos cours de musique s'arrêtent au palier de la grammaire. On se borne à montrer aux élèves l'appareil et l'instrument. On oublie de leur montrer comment les grands compositeurs et les grands artistes en ont usé.

Mais voici du nouveau: « Au début de l'année scolaire 1946 à 1947, sur l'initiative de M. Peulvey, directeur de Radio-Luxem-

bourg, a été créée à Luxembourg une société sans but lucratif, appelée « Les Jeunesses Musicales ». Cette société dont les fondateurs se sont inspirés des sociétés françaises et belges de même nom, a pour but de répandre parmi les jeunes le goût de la bonne musique. A la fin d'avril la société comprenait plus de 800 membres . . . Ils ont eu l'occasion d'entendre huit concerts symphoniques, exécutés par l'orchestre de Radio-Luxembourg sous la direction de M. Henri Pensis. Au cours de ces concerts ils ont eu l'occasion d'entendre des œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Schubert, Richard Wagner, Brahms, Tchaikowsky etc.» (Chronique des Etablissements d'Enseignement secondaire 1944—48, p. 67.)

On ne saurait, à mon sens, relever de façon plus simple et plus complète à la fois, la portée d'une forme de l'activité extrascolaire que personne, aux années d'avant-guerre, n'avait cru viable. Et même, à l'heure où nous sommes, on n'a pas fini, entre pédagogues, de s'étonner de l'enthousiasme dont la jeunesse de nos établissements fait vibrer les salles de concert. Henri Pensis et ses musiciens, ont-ils jamais connu auditoire plus religieux, plus sensible et plus spontané? — Les commentaires dont s'accompagnent les œuvres des compositeurs, ne s'encombrent jamais de l'attirail de la science musicale. On a compris, par bonheur, que le but de ces séances est de faire naître le goût, peut-être la passion de la Beauté, et nullement de faire des jeunes auditeurs des experts en théorie musicale. Ainsi il en est de ces concerts comme des autres formes de l'activité extrascolaire: Il faut, pour qu'ils exercent leur charme, que l'Ecole en soit exclue.

Cependant, n'est-il pas regrettable que cet aspect de l'éducation esthétique n'éveille aucun écho et ne trouve aucun complément dans l'enseignement scolaire? Il est vrai que dans plusieurs de nos lycées on se remet à grouper les élèves-musiciens dans de petits orchestres. Rien de plus touchant à l'école que les petites fêtes intimes qui réunissent professeurs et élèves et où les exécutants sont assurés d'avance de l'enthousiasme bruyant ou de l'indulgence souriante de leurs camarades.

Mais il y a autre chose. J'ai proposé comme base des expositions de peintures, la création d'un cours d'histoire de l'Art. Eh bien, les concerts des « Jeunesses Musicales » méritent eux-aussi d'être le prolongement et l'illustration d'un cours scolaire d'histoire de la Musique. Marchant de pair, ces deux cours achèveraient l'œuvre d'éducation esthétique dont les cours de dessin et de musique, à l'heure actuelle, ne sont qu'un pauvre fragment.

Ernest BILDORFF.

Le sport scolaire

Les sections sportives de nos établissements d'enseignement secondaire, normal et professionnel, créées à titre d'essai par une instruction ministérielle du 14 septembre 1939, n'ont pu se développer à cette époque par suite de l'invasion allemande.

Dès la libération cependant, avec l'autorisation du Ministre de l'Éducation Nationale, avec l'appui bienveillant des directeurs et avec la collaboration dévouée de certains professeurs, dont en première ligne les professeurs d'éducation physique, elles ont pris un essor extraordinaire et elles déploient aujourd'hui dans toutes les disciplines sportives une activité remarquable.

Les succès obtenus et les victoires remportées ont valu à nos sportifs scolaires une renommée très flatteuse et une considération bien méritée dans les milieux sportifs tant nationaux qu'internationaux.

Si dans les manifestations publiques une élite seulement est appelée à faire montre de son adresse et de son endurance et à défendre le prestige du sport étudiant, il ne faut pas oublier, que ces « fêtes » sportives ne sont possibles que grâce à un entraînement constant et peu tapageur auquel les membres actifs des sections sportives se soumettent, chacun dans le genre de sport qui convient le mieux à ses goûts et à ses aptitudes physiques. Cet entraînement constitue la partie essentielle de l'activité des sections.

En présence de cette innovation, qu'il y a 20 ou 30 ans on aurait qualifiée d'impossible et de scandaleuse, quelle est l'attitude des professeurs, celle des éducateurs?

Il n'est malheureusement que trop vrai qu'un grand nombre de nos collègues nourrissent à l'égard du sport en général — et du sport étudiant en particulier — des sentiments qui vont de l'indifférence et de l'incompréhension à la méfiance et même à l'hostilité. Ils lui reprochent de détourner les élèves de leurs études et, comme preuves à l'appui, ils citent tel ou tel athlète qui est loin d'être un élève modèle.

Il est certain que parmi les sportifs il y a de mauvais élèves; mais il est tout aussi certain qu'il y en a aussi de bons et même de très bons.

Pourquoi ne relève-t-on pas les succès scolaires de nos jeunes sportifs qui sont les premiers de leur classe? Et si

les nombres font foi, je suis bien aise d'en donner : dans trois établissements les sections sportives ont examiné les bulletins d'études de leurs adhérents avec un résultat surprenant : plus de 60% de leurs membres actifs comptent parmi les 15 premiers de leur classe. Il serait donc bien téméraire d'imputer les échecs scolaires uniquement à l'activité sportive. Est-il certain qu'en s'abstenant de cette activité les résultats de ces élèves soient meilleurs ?

Si la pratique des sports risquait vraiment de compromettre la formation intellectuelle de certains élèves, je comprendrais les réserves de quelques-uns de mes collègues et je les approuverais. C'est aux dirigeants du sport scolaire qu'il incombe de prévenir des abus éventuels et de concilier, par une réglementation judicieuse, le fonctionnement de la section avec les exigences des études. En règle générale l'entraînement et les tournois doivent se faire pendant les heures de loisir, les journées libres et les vacances. Le fait que le directeur de l'établissement ou son collègue est d'office président de la section sportive, donne toutes les garanties que les intérêts de l'école sont sauvegardés. La pratique des jeux sportifs, tout en occupant les loisirs de façon utile et agréable, tient les élèves à l'écart de divertissements peu recommandables ; loin d'entraver les études, elle crée par un effet de compensation de meilleures dispositions pour l'activité intellectuelle ultérieure.

Nous oublions parfois que depuis notre jeunesse le monde a évolué et qu'il est impossible d'en éliminer aujourd'hui voyages, cinéma, sports. Au lieu de nous en plaindre, essayons de nous adapter et de nous servir de ces « nouveautés » pour accomplir notre tâche d'éducation, autrement peut-être qu'au siècle passé mais tout aussi heureusement.

Nous oublions trop facilement aussi que l'instruction, l'accumulation de savoir n'est qu'un des aspects de l'éducation. Il ne suffit pas de créer dans nos écoles des super-intellectuels. De pair avec le développement des facultés intellectuelles doit se poursuivre celui des aptitudes physiques et celui des dispositions normales. Ce n'est pas sans raison du reste qu'on reproche souvent à notre enseignement secondaire de négliger l'éducation physique et morale.

L'activité sportive de nos élèves me semble propre à combler cette lacune dans l'éducation et à devenir de la sorte un auxiliaire pédagogique important.

Les sections sportives peuvent compléter et continuer très heureusement l'éducation physique obligatoire pour laquelle il

est impossible de réserver plus de leçons en raison de la surcharge des programmes. L'adhésion à ces sections étant libre, celles-ci s'adressent uniquement aux élèves qui comprennent la valeur de cette éducation.

Il serait cependant erroné de croire que l'effet des exercices physiques se réduit à un développement des muscles, à l'acquisition d'une force purement animale; dans ce cas on pourrait remplacer les compétitions sportives par de simples mesures dynamométriques. Sans parler de la vitesse de réaction, de l'agilité et de l'adresse indispensables qui mettent déjà en jeu le facteur intelligence, la pratique des sports exige un certain nombre de qualités morales qu'elle continue à développer. De cette façon elle peut contribuer en partie à l'éducation morale de notre jeunesse.

Tout sportif est obligé de se plier à une discipline qui, bien qu'elle soit volontaire, n'en est pas moins sévère. Il s'impose certaines restrictions, il se soumet à des exercices réguliers, il parvient à réfréner des impulsions malsaines et à maîtriser son corps, à le placer sous la domination de la volonté. Une forte volonté et une grande énergie sont à la base de toute activité sportive.

Le sportif apprend à se plier loyalement aux règles du jeu et à se soumettre aux décisions des arbitres et des juges; il méprise toute combine ou supercherie. Les mesquineries et les tripotages ne sont pas sportifs.

En se mesurant avec ses camarades dans des compétitions où règne une semaine émulation, il a confiance en soi et dans le succès, confiance basée sur la préparation par l'entraînement et sur la connaissance de ses moyens et de ses forces.

S'il est vraiment sportif, il ne lui importe pas tant de décrocher toutes les palmes que de donner tout ce dont il est capable. S'il est poursuivi par la malchance et l'adversité, il doit continuer à lutter sans perdre courage.

Mais surtout il apprend — ce qui est très difficile — à respecter son adversaire, à apprécier à leur juste valeur ses succès et ses résultats, sans envie et sans rancune.

En pratiquant un sport d'équipe, il sait qu'il n'est qu'une partie de cette équipe, qu'en dehors de toute velléité individuelle il doit soutenir ses camarades; que d'autre part il peut compter sur eux. De cette façon il se crée entre les membres d'une même équipe cet esprit fait de solidarité, de communauté, de camaraderie — l'esprit d'équipe.

Je sais très bien que toutes ces qualités ne sont pas nécessairement acquises par la pratique des sports, mais celle-ci bien comprise et surtout bien guidée, permet de les développer. L'organisation du sport dans les écoles mêmes, par les éducateurs responsables, donne toutes les possibilités de faire servir le sport à l'éducation.

J'ai constaté maintes fois un autre résultat du sport scolaire: les professeurs qui s'intéressent aux jeux sportifs de leurs élèves arrivent plus facilement à avoir leur confiance, ils peuvent s'en servir très heureusement pour les guider même dans leurs études.

Pourquoi n'userions-nous pas d'un moyen pédagogique aussi simple et aussi facile; moyen pédagogique auquel nos jeunes élèves se plient avec empressement et avec joie; moyen pédagogique qui, tout en assurant à nos élèves une détente saine de leurs travaux intellectuels, peut contribuer efficacement à leur éducation morale? Ne serait-il pas téméraire de le négliger?

Paul SCHLEIMER.





Chronique de l'Association.

1944.

Le 20 octobre 1944, sur l'invitation du Comité de 1940, un certain nombre de professeurs se réunirent dans la grande salle de lecture de la Bibliothèque Nationale à Luxembourg. Ce fut, après les longues années d'oppression et de terreur la *première manifestation officielle du corps enseignant luxembourgeois*, où l'on respira à nouveau l'air frais et salubre de la liberté. — Comme beaucoup de membres étaient toujours retenus en Allemagne, l'assemblée décida de considérer cette réunion comme une simple prise de contact et de remettre la convocation d'une assemblée régulièrement convoquée et constituée jusqu'à la rentrée des collègues encore absents. Elle estimait que son seul devoir, pour le moment, était de collaborer de toutes ses forces au redressement national et au rétablissement de nos institutions. Le problème le plus urgent, à l'heure actuelle, était celui de la reprise des cours, réclamée tant par les parents et les professeurs que par les élèves eux-mêmes. Les professeurs s'emploieraient de leur mieux à chercher des locaux pouvant servir de salles de classe et à y organiser un enseignement partiel complété par des cours par correspondance pour les élèves habitant hors de la ville de Luxembourg.

1945-1946.

Le 14 juillet 1945, devant une assistance très nombreuse, eut lieu *notre première assemblée générale depuis 1940*. M. Pierre Frieden, président de l'Association, promu au rang de ministre de l'Education Nationale, dressa le bilan des six années révolues, bilan qui était fait de résistance passive et active aux brimades de l'usurpateur, de solidarité et d'entr'aide clandestines, de souffrances, d'humiliations et d'angoisses. Il évoqua le souvenir de nos collègues morts pour la Patrie, il cita l'exemple de plusieurs membres qui, mis en demeure de prendre position pour ou contre l'envahisseur, avaient répondu par une magnifique profession de foi patriotique. — Le nouveau comité, constitué par acclamation, se composa de:

-
- MM. ANDRÉ-PAUL THIBEAU, président;
ERNEST BISDORFF, secrétaire;
PIERRE SCHEIFER, trésorier, délégué du lycée classique de Diekirch;
AMAND BODÉ, délégué de l'Athénée;
ROBERT ZIGER, délégué du lycée classique d'Echternach;
EMILE WENGLER, délégué du lycée de garçons de Luxembourg;
HENRI KOCH (remplacé plus tard par M. ALBERT GÖEDERT), délégué du lycée de garçons d'Esch-sur-Alzette;
M^{me} SCHUMACHER-WERCOLLIER (remplacée plus tard par M^{lle} HÉLÈNE PALGEN), déléguée du lycée de jeunes filles de Luxembourg;
M^{me} VAN HULLE-BISDORFF, déléguée du lycée de jeunes filles d'Esch-sur-Alzette.

Le nouveau président esquissa, dans les grandes lignes, quelques points du programme que le nouveau comité se proposait d'exécuter. Ce programme, dit-il, s'inspirera surtout des conditions et des nécessités morales et matérielles des années d'après-guerre.

Aussitôt constitué, le nouveau comité attaqua de front le *problème du reclassement des professeurs*, problème qui depuis de longues années avait été l'objet des revendications incessantes de l'Association et qui, ajourné par la guerre, attendait toujours une solution définitive.

Le 14 août 1945, un *mémoire* fut adressé à M. le *Ministre de l'Education Nationale*, contenant, à titre de rappel, les étapes de notre déclassé matériel depuis 1893 et le résumé des revendications que, à partir de 1913, l'association n'avait cessé d'adresser au Gouvernement. Voici quelques passages de ce *mémoire*:

« ... si on ajoute que ce déclassé marchait de pair avec le mouvement d'ascension de la fonction même qu'il frappait, il faut bien dire que jamais revendications n'étaient plus équitables. Et on devrait comprendre l'amertume des professeurs de se voir rejoints, égalés et dépassés en rang, sinon en dignité, par

des fonctionnaires dont la formation est loin d'égaliser la leur par la durée, le caractère et la portée.»

« ... Dans notre vie publique, qu'il s'agisse de politique, de lettres, d'art, de sociologie, de religion, de philosophie, de sciences, c'est toujours le professeur qui marche de l'avant. ... Il en était ainsi depuis de longues années — il en est ainsi surtout depuis la fin de cette deuxième guerre mondiale, et nous sommes fiers de constater que, de nos jours, certains hebdomadaires sont rédigés presque exclusivement par des professeurs...»

« ... A l'heure actuelle, beaucoup de nos collègues, sinon la plupart, en sont réduits, pour subvenir à leurs besoins matériels, à faire ce que dédaigneusement on appelle la «chasse au cachet». Ce n'est pas de gaieté de cœur que nos collègues consacrent leurs journées à ces leçons particulières où ils se morfondent à faire rabâcher aux potaches les rudiments des langues et des sciences. A ce genre d'exercices, le ressort de l'esprit s'émousse et le professeur, prenant fatalement le pli de la médiocrité et de la routine, se ravale malgré lui au rôle de pion. Si l'on tient donc à ce que les membres de notre corps restent dignes du titre de « professeur », il faudra avant tout améliorer leur condition matérielle. Nous sommes sûrs qu'ils renonceront du même coup à ces expédients, incompatibles avec le prestige de leur fonction, mais que le coût de la vie, devenu énorme, a rendus inévitables.»

Hélas, ce mémoire partagea le sort des mémoires d'avant-guerre: comme eux il se heurta au refus poli et « bienveillant » de nos pouvoirs publics. Au cours des audiences qu'on nous accordait en haut lieu, on nous exprimait le regret de ne pas pouvoir faire d'exceptions. Car le reclassement de notre fonction susciterait fatalement, dans d'autres administrations, des voix qui voudraient, à leur tour, faire valoir des droits analogues. Vu la situation du budget, il était impossible d'envisager de pareilles dépenses. On nous priait d'attendre et de patienter. Un jour viendrait sûrement où, dans le cadre d'un reclassement général des fonctionnaires de l'Etat, justice serait faite aux professeurs.

Chose curieuse, le jour même où ces déclarations nous avaient été faites, le « Mémorial » n° 52 publia un arrêté grand-ducal portant réorganisation de l'Administration des Travaux Publics, réorganisation qui présenta toutes les marques d'un reclassement. Le même jour, le « Mémorial » n° 48 nous fit connaître un autre arrêté grand-ducal, portant institution d'un Service d'Etudes et de Documentation économiques, dont le chargé

d'études en chef entra dans le groupe XVI, les chargés d'études en XIII (après 10 ans en XV).

En présence de ces faits, le comité décida de hausser la voix et de recourir aux moyens énergiques. *Le 2 octobre 1945, dans une assemblée générale extraordinaire*, notre président exposa les démarches qui avaient été faites pour obtenir le reclassement de notre fonction. « Ces démarches, dit-il, ont eu pour tout résultat la sympathie, les regrets et les vagues promesses de nos pouvoirs publics. Or, depuis la libération, le nombre des fonctions réorganisées ou nouvellement créées allait croissant, et la plupart de ces fonctions ont été rangées dans des groupes supérieurs au nôtre. La conclusion à tirer de cet état de choses est claire: *il faut demander, avec toute l'énergie qui s'impose, qu'on mette fin à une situation scandaleuse et grosse de conséquences graves pour notre vie intellectuelle et publique.* »

Une résolution, approuvée à l'unanimité, fut adressée à M. le Ministre d'Etat. Voici quelques extraits de cette résolution:

« Les membres de l'Association Nationale des Professeurs, réunis en assemblée générale extraordinaire ...

« Considérant que le déclassement progressif des professeurs de l'enseignement secondaire, inauguré en 1885, resp. en 1894, avait déjà pris en 1939 des proportions considérables;

« Considérant que, contrairement aux assurances données à une délégation de notre comité, de nouveaux reclassements continuent à être opérés au profit des fonctionnaires d'autres administrations;

« Constatent que la plus impérieuse des modifications prévues en 1939, à savoir le reclassement des professeurs de l'enseignement secondaire est encore en souffrance;

« Revendiquent la mise en vigueur immédiate du projet transactionnel se basant sur les chiffres convenus avec M. le Ministre d'Etat en 1939 et en 1945;

« Et donnent pleins pouvoirs au comité de l'Association pour poursuivre, par tous les moyens, la prompte réalisation de leurs justes revendications. »

Quelques jours plus tard nous eûmes la satisfaction de voir nos efforts couronnés de succès. Certes, il ne s'agissait que

d'un succès partiel et qui n'était pas à l'échelle de nos revendications et des promesses qu'on nous avait faites en 1938. Alors que notre traitement maximum devait atteindre 7000 fr. or (à une triennale de celui du Conseiller à la Cour) et que le passage au groupe supérieur devait avoir lieu après 9 ou 10 ans de grade, le Service central du personnel s'opposa à la création d'un nouveau groupe provisoire XV bis se terminant par 7000 fr. et inscrivit comme groupe d'avancement le groupe XV avec un maximum de 6800 fr. Le passage devait avoir lieu après 12 ans de grade seulement, ce qui eut pour effet de retarder de trois ans l'obtention du traitement maximum. Par ailleurs, la majoration du traitement initial, revendiquée par notre Association, ne fut pas accordée.

Dans une lettre adressée à M. le Ministre d'Etat, le comité exposa les motifs pour lesquels l'Association devait considérer le règlement du 8 octobre (date à laquelle fut promulgué l'arrêté grand-ducal) comme partiel et provisoire, et exprima son ferme espoir que la revision prochaine fournirait l'occasion de donner entière satisfaction à notre corps.

Malgré cette légère déconvenue, nous étions en droit de considérer le 8 octobre 1945 comme une journée importante dans les annales de notre Association, parce qu'elle nous permit de recueillir les premiers fruits d'un labeur dont le seul résultat, au cours des 20 dernières années, n'avait été que la bienveillance théorique des pouvoirs publics. Le mérite en revint à l'activité inlassable des comités qui s'étaient succédé depuis 1932 et aux qualités de persuasion des ministres Margue et Frieden.

Au cours de la même année, le comité de l'Association fit plusieurs démarches auprès du Gouvernement pour intervenir en faveur des professeurs d'éducation physique, à qui on refusait le traitement du groupe où figurent les professeurs de cours spéciaux.

De même le comité s'évertua à obtenir satisfaction pour les professeurs chargés de leçons supplémentaires et de cours de vacances: grâce à ses efforts, la rémunération de ces cours restait la même qu'avant la guerre.

1946-1947.

L'assemblée générale du 17 octobre 1946 se tint devant une assistance nombreuse, dans laquelle on remarqua M. Nicolas Margue, Ministre de l'Education Nationale, et M. Pierre Frieden,

Conseiller d'Etat, tous deux membres et anciens présidents de l'Association.

Au cours de son aperçu sur les efforts du comité qui avaient abouti, le 8 octobre, à un reclassement du corps enseignant, M. le président Thibeau ne cacha pas sa profonde satisfaction de voir les efforts de dix années couronnés de succès. — Après avoir relevé ce que ce reclassement avait toujours de partiel et de provisoire, il passa en revue les démarches du comité citées plus haut.

M. Pierre Frieden, prenant la parole à la suite du rapport du président, fournit quelques précisions au sujet du reclassement opéré en 1945. Il expliqua les circonstances qui, en dernière minute, avaient provisoirement empêché la réalisation intégrale de ce qui avait été concédé avant la guerre. Il souligna que les difficultés auxquelles s'était heurtée la solution envisagée avaient été d'ordre purement technique et que l'intention du Gouvernement de nous donner entière satisfaction lors de la revision générale, ne saurait être mise en doute.

Après un échange de vues sur les moyens d'action à employer dans la poursuite des revendications matérielles des professeurs, on passa à l'élection du président et du secrétaire. MM. P.-A. Thibeau et E. Bisdorff furent réélus président resp. secrétaire. Le mandat des délégués fut prolongé pour l'année 1946-1947.

L'amélioration de la situation matérielle de nos membres, grand souci du comité depuis la libération, ne cessait de l'occuper pendant les années 1946 et 1947. Ce problème défrayait la plupart de ses séances. A l'Association Générale des Fonctionnaires de l'Etat, nos représentants prenaient une part active aux débats et aux démarches relatifs à la revision des traitements. Notre *assemblée générale du 24 avril 1947* fournit à M. Wengler, vice-président de l'Association des Fonctionnaires, l'occasion de rendre compte de l'effort soutenu de nos représentants pour défendre nos intérêts et de la vigilance qu'ils mettent à poursuivre les travaux en cours.

Nos relations avec la Fédération Internationale des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Officiel (« FIPESO »)

La réunion du Comité Directeur qui eut lieu à Lausanne du 7 au 9 août 1946, fut la première manifestation de la Fipeso après la guerre. Sous la présidence de M. Gossart (France), elle se

proposa de renouer les relations entre les associations des différents pays, d'exposer la situation actuelle et de former des projets pour l'avenir.

Notre association y fut représentée par son secrétaire M. Ernest Bisdorff et par M. le professeur Tony Bourg. M. Pierre Frieden assista à la réunion en sa qualité de trésorier de la Fipeso. Notre secrétaire présenta un rapport dont voici les passages essentiels :

« ... Obligée par l'envahisseur de cesser toute activité officielle, notre Association continuait néanmoins à agir en secret. Et la solidarité des professeurs qui, auparavant, s'était manifestée dans les assemblées publiques et les fêtes officielles, s'engagea dans les voies dangereuses de la clandestinité. Un service de secours matériel fut organisé — ou plutôt improvisé — en faveur des membres destitués, dégradés, déportés. Ce service qui comportait de grands risques et qui, partant, exigeait une prudence et un savoir-faire particuliers, fut dirigé par plusieurs de nos membres, dont MM. Thibeau et Frieden... »

« Pour vous donner une idée approximative des dures épreuves imposées à nos professeurs par l'usurpateur allemand, je vous dirai que 75 % de nos collègues furent soit destitués, soit dégradés, soit déportés. Deux ont été fusillés. D'autres ont connu, pendant des années, les horreurs des camps de concentration. D'autres, enfin, déportés en Silésie, en Bohême, ont été astreints à la corvée dans les usines, dans les souterrains, dans les tranchées. La plupart, déplacés à titre de « Studienrat » dans les grandes villes allemandes, ont passé des jours et des nuits sous les bombes. »

« ... J'aurais voulu vous parler de l'activité intellectuelle de notre Association après la guerre. Nous avons projeté de reprendre, dans un proche avenir, la publication de notre « Journal » qui était devenu un des organes les plus importants de la vie intellectuelle à Luxembourg. Il nous a fallu ajourner cette publication, car hélas! nous sommes pauvres, et, devant les soucis matériels de l'heure actuelle, il nous a semblé nécessaire d'agir selon l'adage: « Primum vivere... »

« ... A l'heure actuelle, la situation des professeurs est telle que les jeunes ne la trouvent plus guère enviable et préfèrent embrasser des carrières plus confortables. Il ne faut pas s'étonner en effet que beaucoup de nos élèves, doués pour l'enseignement, se trouvent rebutés par la perspective d'un traitement qui souvent n'atteint pas le salaire d'un artisan. Autre fait significatif: L'examen d'admission aux établissements d'enseignement

secondaire, qui avant la guerre réunissait un nombre inquiétant de candidats, semble avoir perdu une partie considérable de son attrait. On a parlé en France du « prolétariat intellectuel ». Eh bien, nous ne sommes pas loin, chez nous, d'emboîter le pas à nos collègues français. »

En déléguant deux de ses membres au *Congrès international de la Fipeso à Edimbourg en Ecosse* (du 1^{er} au 5 août 1947), notre Association ne fit que renouer une tradition vieille de quelque 25 ans. Aux congrès d'avant-guerre, des représentants éminents du professorat luxembourgeois, tels que MM. Brauns-hausen, Margue et Frieden, s'étaient imposés à l'attention générale, prouvant par leurs rapports et leurs interventions, que l'exiguïté d'un pays n'entraîne pas forcément chez ses habitants la petitesse de l'esprit et l'étroitesse des idées.

M. Pierre Frieden assista au congrès en sa qualité de trésorier de la Fipeso, fonction qu'il remplit depuis 1937. La délégation luxembourgeoise se composa de M^{me} Marie van Hulle, professeur au lycée de jeunes filles d'Esch-sur-Alzette, et de M. Ernest Bisdorff, secrétaire de notre Association.

Parmi les débats et les décisions d'ordre administratif du Comité Directeur, il convient de relever que les membres furent unanimes à reconnaître l'utilité d'une collaboration étroite avec l'Unesco.

On étudia en outre les propositions présentées par l'Ifta (International Federation of Teachers' Associations) pour entrer en rapport avec la Fipeso.

Les discussions pédagogiques du congrès portèrent sur le sujet: « *Comment les échanges d'élèves et de professeurs peuvent-ils favoriser le développement de l'esprit démocratique et international et de la bonne volonté entre les peuples?* »

En juillet 1946, MM. Paul-André Thibeau, président de notre Association, et Jean-Pierre Stein, conseiller pédagogique, assistèrent au *Congrès européen de l'Education nouvelle* à Paris.

En avril 1947, M. Joseph Hess, professeur à l'Athénée, représenta l'Association à la réunion de l'« *Association des professeurs de langues vivantes* » à Paris.

E. B.

La question des traitements.

Huit ans après la parution de notre dernier Journal et trois ans après la reprise de notre activité, il semble utile, à la fin d'une étape dans le redressement de notre situation matérielle, de faire un rapide tour d'horizon et de fixer les positions.

Nous ne reviendrons plus aux motifs qui appelaient impérieusement un remaniement de notre classement dans le barème tel qu'il avait été arrêté en 1913. Nous rappelons la longue lutte qu'il fallait mener, les patients efforts de persuasion qu'il fallait mettre en œuvre pour aboutir à la solution qui attendait en 1939 le vote de la Chambre.

Malheureusement la guerre arrêta net la réalisation de la réforme qui semblait une nouvelle fois renvoyée aux calendes.

Après la Libération le Gouvernement entama la réorganisation de certaines administrations telle qu'elle avait été envisagée avant la guerre et modifia les traitements des fonctionnaires intéressés dans le sens du projet de reclassification de 1939. Dans certains cas les chiffres prévus avant la guerre furent largement dépassés de sorte que l'ordonnance du barème prévu fut sérieusement ébranlée.

Comme ces modifications intéressaient surtout les groupes voisins du nôtre, le reclassement des professeurs ne pouvait plus être différé. Nos efforts aboutirent à l'arrêté du 8 octobre 1945 qui prévoit un avancement automatique tenant lieu d'avancement en grade.

Ce fut le premier résultat tangible après une longue attente faite tour à tour de persévérance confiante et d'impatience exaspérée. La solution intervenue dut s'accommoder des groupes existants, et, partant, n'atteignit pas ce qui était prévu dans le projet d'avant-guerre. Tout en faisant disparaître ce qu'il y avait de plus humiliant dans notre classement, à savoir que le traitement maximum du professeur-docteur ne dépassait pas celui des groupes assignés au cadre moyen, la modification arrêtée en octobre 1945 ne saurait être considérée comme définitive. La révision générale en perspective fournira, nous l'espérons, l'occasion de mettre fin une fois pour toutes à un malaise cuisant qui tend à devenir un mal invétéré.

Pour éviter tout malentendu, nous tenons à préciser que le remaniement du 8 octobre 1945 concernait uniquement une rectification du traitement de fin de carrière et que le nouveau maximum aurait dû être fixé déjà en 1913. La mesure prise

réparait donc une erreur du passé reconnue depuis de longues années par les pouvoirs publics, ne dérangeait en aucune façon l'ordonnance générale du tableau des rémunérations, ne posait aucun principe nouveau et ne portait atteinte aux droits d'aucun autre groupe de fonctionnaires.

Quelle que soit l'envergure de la revision générale, elle aura tout d'abord à réaliser l'équilibre du classement relatif tel qu'il avait été envisagé en 1939. Les modifications opérées en 1945, au lieu de reproduire au moins approximativement les chiffres arrêtés après de longues tractations ont, dans certains cas particuliers, largement empiété sur la revision générale, à tel point que dans le classement des groupes dits supérieurs il y a actuellement le plus beau brouillamini. *Seule une solution d'ensemble pourra y remédier. Tout replâtrage aggraverait les iniquités, surtout si le résultat, sinon le but en est de revenir à l'injustice de 1913 et de ranger, après quelques tours de passe-passe, le corps des professeurs ébahi à la place qu'il occupait autrefois.*

Non. Les efforts d'une génération n'auront pas été vains. En réalité le problème qui se pose, est tout différent. L'ancien Ministre de la Justice le définissait de la façon suivante lors de la discussion du budget de 1946: « Il est regrettable que des jeunes gens ayant étudié jusqu'à l'âge de 26 ans touchent un traitement moins élevé ou similaire au salaire minimum de jeunes ouvriers . . . J'estime que ceux qui ont fait des études et qui ont des connaissances spéciales doivent avoir une rémunération supérieure correspondant à leur rang et au travail qu'ils fournissent . . . »

Il semble inutile de dire que nous partageons entièrement ces vues. Le raisonnement ne s'applique pas cependant aux seuls fonctionnaires visés par l'ancien ministre, mais à tous ceux dont on exige une préparation en tous points identique, et qu'on charge d'une mission d'une importance équivalente, à savoir, aux professeurs de l'enseignement secondaire.

Le problème a donc une portée générale et intéresse tous les fonctionnaires à préparation académique. Tous ceux auxquels on prescrit des études universitaires longues, coûteuses et toutes remplies de multiples difficultés, des grades académiques et un examen de stage d'un niveau exceptionnel, nous disons tous, sans exception, sont affreusement déclassés par rapport aux autres classes sociales.

N'est-il pas grand temps de reconnaître le danger d'une politique de nivellement excessif? Beaucoup de nos meilleurs étudiants délaissent les facultés qui les dirigent uniquement

vers les fonctions publiques ou choisissent la carrière libérale plus rémunératrice. Quoi de plus humiliant pour un fonctionnaire à formation universitaire que de voir ses anciens camarades aux facultés atteindre ailleurs le triple et parfois jusqu'au sextuple de ses propres émoluments alors que lui-même doit constater avec amertume que malgré ses grades plus équivalents et les lourdes dépenses investies, il est relégué à un rang social qui n'a plus aucun rapport avec la fonction qu'il occupe! Après la dernière promotion d'agrégés en France, on a vu les quatre cinquièmes des candidats reçus tourner le dos à l'enseignement pour trouver ailleurs des emplois mieux rétribués. On cite le cas d'un candidat recalé qui a accepté dans un établissement industriel des fonctions qui lui rapportent dès le début des émoluments largement supérieurs à ceux du président du jury (inspecteur général d'Académie) auprès duquel il n'avait pas trouvé grâce!

Est-ce assez pour donner à réfléchir à ceux qui chez nous sont responsables de la paix sociale à un moment où la reconstruction dans le domaine intellectuel et moral est le véritable fondement de tout essai de normalisation?

Est-ce assez pour déclencher un revirement réclamé tant par l'esprit de justice que par le bon sens? Qui oserait recommander à l'avenir à nos jeunes potaches l'étude du grec, voire même du latin, à nos universitaires celle des littératures et de la philosophie en leur promettant en même temps le sous-multiple d'un salaire qui se gagne beaucoup plus facilement sans qu'on se soit soucié ni d'Homère, ni de Tacite. N'entend-on pas déjà des voix qui proclament la primauté des branches dites pratiques sur la culture classique qu'on accuse d'être un anachronisme poussiéreux? En France on a décidé de mettre fin, une fois pour toutes, dans la rémunération des fonctionnaires, à ces fameuses mesures provisoires et de créer une échelle de rémunération basée sur le niveau de la formation et l'importance de la mission à accomplir. Ce n'est qu'une mesure générale de ce genre qui pourra remédier chez nous à un état de choses qui ne pourra se perpétuer. Déjà dans notre Journal de 1933 le président d'alors pouvait affirmer sans être contredit, que nulle part ailleurs les fonctionnaires à formation académique n'étaient rémunérés d'une façon si lamentable que chez nous. Garderons-nous éternellement ce triste privilège?

E. WENGLER.

L'article qui précède était écrit avant le commencement des travaux de la commission chargée de soumettre au Gou-

vernement des propositions pour la revalorisation de la fonction publique. Nous avons toutes les raisons de croire que le Gouvernement ne se dédira pas de l'assentiment qu'il avait donné aux parités établies en 1939 et qu'ainsi le problème trouvera sous peu, avec l'appui du Conseil d'Etat et de la Chambre, une solution acceptable.

E. W.

Nécrologie.

Depuis 1940 notre Association a eu à déplorer le décès de :

- M. Auguste WIRION, professeur de dessin au gymnase d'Echternach, décédé le 25 avril 1940.
- M. Jean-Pierre KREMER, professeur au gymnase de Diekirch, décédé le 15 août 1941.
- M. Nicolas RIES, professeur à l'Ecole Industrielle et Commerciale de Luxembourg, membre du comité de 1912 à 1916, décédé le 7 mai 1941.
- M. Jules WILHELM, professeur honoraire de l'Athénée, décédé le 7 janvier 1942.
- M. Michel HANSEN, professeur honoraire de l'Ecole industrielle et commerciale de Luxembourg, président de 1911 à 1912, décédé le 24 juin 1942.
- M. Guillaume GÆRGEN, professeur honoraire de l'Athénée, décédé le 6 juin 1942.
- M. Alphonse SCHMIT, professeur au gymnase d'Echternach, fusillé par les Allemands au camp de concentration de Hinzert, le 6 septembre 1942.
- M. Mathias TRESCH, professeur honoraire de l'Ecole Industrielle et Commerciale de Luxembourg, membre du comité de 1918—1922, décédé le 31 octobre 1942.
- M. Edmond KLEIN, professeur honoraire de l'Athénée, décédé le 29 décembre 1942.
- M. Michel GLÆSENER, professeur honoraire de l'Athénée, membre du comité de 1905—1907, président de 1914 à 1918, décédé le 9 février 1943.
- M. Emile KOWALSKY, professeur honoraire du gymnase de Diekirch, décédé le 25 août 1943.

-
-
- M. Camille OLINGER, professeur à l'Athénée, décédé le 4 novembre 1943.
 - M. J.-P. JACOBY, professeur au gymnase de Diekirch, mort sous les bombes, le 24 décembre 1944, à Gérolstein.
 - M. Nicolas SIMMER, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs, membre du comité de 1910—1917, décédé au camp de concentration de Dachau, le 3 février 1945.
 - M. Mathias MULLER, professeur honoraire de l'Athénée, décédé le 6 mai 1945.
 - M. Michel WENGLER, professeur honoraire de l'Athénée, décédé le 13 mai 1945.
 - M. Jean-François de COLNET d'HUART, ancien professeur, Grand Maréchal de la Cour, décédé le 24 août 1945.
 - M. Eugène THYES, professeur honoraire du Lycée de jeunes filles, Luxembourg, membre du comité de 1918—1922, décédé le 19 octobre 1945.
 - M. Félix OURTH, professeur à l'Ecole industrielle et commerciale de Luxembourg, décédé le 28 octobre 1945.
 - M. Mathias KASS, professeur honoraire de l'Athénée, décédé le 17 août 1946.
 - M. Nicolas SPELLER, professeur honoraire de l'Athénée, membre du comité de 1915—1917, décédé le 5 février 1947.
 - M. Félix HEUERTZ, professeur honoraire de l'Athénée, membre du comité de 1910—1911, président de 1918—1924, décédé le 3 septembre 1947.
 - M. Victor RAUSCH, professeur honoraire de l'Athénée, décédé le 6 février 1948.
-
-

Appel à nos membres.

Le comité de l'Association s'est proposé d'établir la série complète des Journaux. Comme il n'a pu, jusqu'à ce jour, combler toutes les lacunes de cette série, il s'adresse aux membres pour qu'ils l'aident dans la mesure du possible.

Manquent notamment les numéros 1, 2, 3, 6, 9, 10, 13, 15, 17, 22, 30, 32, 34.

Merci d'avance à ceux de nos membres qui, possédant l'un ou l'autre de ces numéros, pourront s'en priver pour le faire parvenir au comité de l'Association.

Liste des membres de l'Association

le 1^{er} mars 1948.

Abréviations:

L. G. = Lycée de Garçons.

L. F. = Lycée de Jeunes Filles.

1. Altman François, professeur, L. G. Luxembourg.
2. Altman Jean-Baptiste, professeur, L. F. Luxembourg.
3. Arend Alphonse, professeur, L. G. Luxembourg.
4. Assa Jean-Pierre, professeur, Diekirch.
5. M^{lle} Baldauff Caroline, professeur, L. F. Luxembourg.
6. Barthel Ernest, professeur de sciences commerciales, L. G. Esch-s.-Alzette.
7. Bauler René, professeur d'éducation physique, Athénée, Luxbg.
8. Beck Eugène, professeur, L. G. Luxembourg.
9. Becker Charles, professeur honoraire, Echternach.
10. M^{lle} Beffort Anne, professeur honoraire, Luxembourg.
11. Belche Roger, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
12. M^{lle} Beljon Georgette, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
13. M^{lle} Berg Hélène, professeur, L. F. Luxembourg.
14. Berger René, professeur d'éducation physique, L. G. Luxembourg.
15. Bertemes Henri, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
16. Biermann Pierre, professeur, Athénée, Luxembourg.
17. Bisdorff Ernest, professeur, Athénée, Luxembourg.
18. Bisdorff Joseph, professeur, L. G. Luxembourg.
19. Bisenius Eugène, professeur honoraire, Luxembourg.
20. Blaise Théophile, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
21. Bodé Amand, professeur, Athénée, Luxembourg.
22. Bøsen Mathias, professeur, L. F. Luxembourg.
23. Bøver Armand, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
24. Bollendorff Léon, professeur, Athénée, Luxembourg.
25. de Bourcy Norbert, professeur d'éducation physique, Athénée, Luxembourg.
26. Bourg Antoine, professeur, L. G. Luxembourg.
27. Braunshausen Nicolas, ancien ministre, ancien professeur, Luxbg.
28. Calmes Pierre, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
29. M^{lle} Clemen Anne, professeur, L. F. Luxembourg.
30. Comes Isidore, professeur honoraire, Echternach.
31. Delfeld Albert, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
32. Delleré Michel, professeur, Echternach.
33. M^{me} Dennewald-Pescatore Marguerite, professeur, L. F. Esch-s.-Alz.
34. Duhr Aloyse, professeur, Diekirch.

-
35. Dupong Jean-Pierre, professeur honoraire, Luxembourg.
 36. Dupont Hippolyte, professeur, Echternach.
 37. Elcheroth Pierre, professeur, L. F. Luxembourg.
 38. Engel Marcel, professeur, Athénée, Luxembourg.
 39. Engel Robert, professeur, Athénée, Luxembourg.
 40. Erpelding Jean-Pierre, professeur, Athénée, Luxembourg.
 41. Ewert Victor, professeur, Diekirch.
 42. Faber Gustave, directeur honoraire, Luxembourg.
 43. Feltes Jean, professeur honoraire, Luxembourg.
 44. Franck Jean-Pierre, directeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 45. M^m Frieden-Kinnen Madeleine, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 46. Frieden Pierre, professeur-bibliothécaire, Luxembourg.
 47. Friob Prosper, professeur de dessin, L. F. Luxembourg.
 48. Galles Adolphe, professeur, L. G. Luxembourg.
 49. Gérard Marcel, professeur, Athénée, Luxembourg.
 50. M^l Gérard Otille, professeur, L. F. Luxembourg.
 51. Gillen Nicolas-Joseph, professeur, L. G. Luxembourg.
 52. Glatz Félix, professeur de dessin, L. G. Luxembourg.
 53. Gloden Albert, professeur, Athénée, Luxembourg.
 54. Gødert Albert, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 55. Gødert Joseph, professeur, L. G. Luxembourg.
 56. M^m Gørgen-Jacoby Aline, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 57. Gørgen Mathias, professeur, Diekirch.
 58. M^m Goldmann-Weydert Marie, ancien professeur, Luxembourg.
 59. Greiveldinger Jean, professeur de dessin, Athénée, Luxembourg.
 60. Grethen Nicolas, professeur de sciences commerciales, L. G. Lux.
 61. Hansen Joseph, professeur honoraire, Luxembourg.
 62. Heinen Jean-Joseph, professeur, Athénée, Luxembourg.
 63. Heinen Nicolas, professeur, L. G. Luxembourg.
 64. Heinen Pierre, professeur, L. G. Luxembourg.
 65. M^l Hemes Germaine, professeur, L. F. Luxembourg.
 66. Henkes Paul, professeur, L. G. Luxembourg, détaché à l'Ecole Normale d'instituteurs.
 67. Hentges Pierre, professeur d'éducation physique, L. G. Luxbg.
 68. Hess Joseph, professeur, Athénée, Luxembourg.
 69. Heuertz Marcel, professeur, conservateur du Musée, Luxembourg.
 70. Hild Nicolas, professeur, L. G. Luxembourg.
 71. Hirsch Joseph, professeur, Athénée, Luxembourg.
 72. Hoffmann Emile, professeur, L. G. Luxembourg.
 73. Hoffmann Joseph, professeur, L. G. Luxembourg.
 74. Hoffmann Léopold, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 75. Hoffmann René, professeur, L. G. Luxembourg.
 76. M^m van Hulle-Bisdorff Marie, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 77. Hulsemann Félix, professeur de dessin, L. F. Esch-s.-Alzette.

-
78. Irrthum Camille, professeur, L. G. Luxembourg.
 79. M^{me} Jones-Faber Henriette, professeur e. r., Luxembourg.
 80. Jost Paul, professeur, Diekirch.
 81. M^{lle} Kanivé Margot, professeur d'éducation physique, L. F. Lux.
 82. Kapp Théodore, directeur honoraire, Esch-s.-Alzette.
 83. Karp Martin, professeur de sciences commerciales, L. G. Luxbg.
 84. Kasel Albert, professeur, Athénée, Luxembourg.
 85. Keiffer Arnould, professeur, Echternach.
 86. M^{lle} Kieffer Louise, professeur, L. F. Luxembourg.
 87. Kieffer Lucien, professeur, Athénée, Luxembourg.
 88. Kieffer Marcel, professeur, Athénée, Luxembourg.
 89. Kieffer Robert, directeur, L. F. Luxembourg.
 90. Klæss Pierre, professeur honoraire, Luxembourg.
 91. M^{lle} Klæss Stéphanie, professeur, L. F. Luxembourg.
 92. M^{lle} Klepper Suzanne, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 93. M^{lle} Knaff Adolphine, professeur de sciences commerciales, L. F. Luxembourg.
 94. Koch Henri, directeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 95. Kœmptgen Nicolas, professeur, Athénée, Luxembourg.
 96. Kœnig Lucien, professeur, L. G. Luxembourg.
 97. Kœtz Aloyse, professeur e. r., Esch-s.-Alzette.
 98. Koppes Jean, professeur honoraire, Luxembourg.
 99. Krack Bernard, professeur, Diekirch.
 100. Kreins Michel, professeur, L. G. Luxembourg.
 101. M^{lle} Krier Léonie, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 102. Kugener Albert, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 103. Kugener Henri, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 104. Kuffer Nicolas, président de l'Association des Employés privés, ancien professeur, Luxembourg.
 105. Lacaf Joseph, professeur, Diekirch.
 106. Lahr Eugène, professeur, Athénée, Luxembourg.
 107. Lahr Marcel, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 108. Lamboray Jean-Pierre, professeur honoraire de dessin, Luxbg.
 109. M^{lle} Lamboray Mathilde, professeur honoraire, Esch-s.-Alzette.
 110. Lamesch Marcel, professeur, Athénée, Luxembourg.
 111. Lang Charles, professeur, détaché à l'Ecole Normale d'instituteurs, Luxembourg.
 112. Lanners Nicolas, industriel, ancien professeur, Luxembourg.
 113. Lauer Edouard, professeur, L. G., Esch-s.-Alzette.
 114. Lech Frédéric, professeur, Athénée, Luxembourg.
 115. M^{lle} Leidenbach Marie-Anne, professeur, L. F. Luxembourg.
 116. Leimbach Paul, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 117. Limpach Jean, directeur, Echternach.
 118. M^{lle} Lœnertz Marie-Jeanne, professeur, L. F. Luxembourg.

-
119. Ludovic Ernest, professeur, Athénée, Luxembourg.
 120. Lux Edmond, professeur de dessin, Diekirch.
 121. Mærtz Joseph, professeur, Athénée, Luxembourg.
 122. Mærtz Robert, professeur de sciences commerciales, L. G. Esch-s.-Alzette.
 123. Majerus Nicolas, professeur, Athénée, Luxembourg.
 124. Manternach Jean-Pierre, directeur honoraire, Esch-s.-Alzette.
 125. Margue Nicolas, ministre, ancien professeur, Luxembourg.
 126. Maul Gustave, professeur, Athénée, Luxembourg.
 127. Merten Joseph, directeur, Diekirch.
 128. M^{lle} Metzler Marie, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 129. Meyers Alphonse, professeur, L. G. Luxembourg.
 130. Meyers Joseph, professeur, conservateur du Musée, Luxembourg.
 131. Meyers-Cognioul Joseph, professeur, Athénée, Luxembourg.
 132. Meyers Urbain, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 133. Michels Marcel, professeur, L. F. Luxembourg.
 134. Michels Michel, professeur honoraire, Esch-s.-Alzette.
 135. Mohrmann Robert, professeur honoraire, Luxembourg.
 136. Molitor Bernard, professeur, Diekirch.
 137. Muller Joseph, professeur, Diekirch.
 138. Muller Pierre, professeur honoraire, Luxembourg.
 139. Neiers Nicolas, professeur honoraire, Luxembourg.
 140. Neiers Roger, professeur, Echternach.
 141. Ney Lucien, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 142. Nimax Arnould, professeur, Athénée, Luxembourg.
 143. M^{me} Nitschké-Hansen Simone, professeur, L. F. Luxembourg.
 144. Næsen Jacques, professeur honoraire, Esch-s.-Alzette.
 145. Nothumb Albert, inspecteur principal, ancien professeur, Luxbg.
 146. Oster Auguste, professeur honoraire, Luxembourg.
 147. Oster Edouard, directeur honoraire, Luxembourg.
 148. Oth Joseph, professeur de dessin honoraire, Diekirch.
 149. M^{lle} Palgen Hélène, professeur, L. F. Luxembourg.
 150. Palgen Jean, professeur, L. G. Luxembourg.
 151. Petit Joseph, professeur, Athénée, Luxembourg.
 152. Petit Robert-Nicolas, professeur, L. G. Luxembourg.
 153. M^{me} Petit-Biever Marguerite, professeur, L. F. Luxembourg.
 154. Pfeiffer Jean, directeur e. r. de l'Ecole professionnelle, ancien professeur, Esch-s.-Alzette.
 155. Pier Emile, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 156. Pierret Edouard, professeur à l'Ecole Normale, Luxembourg.
 157. Pillatsch Gustave, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 158. M^{me} Prim-Welter Marthe, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 159. Probst Edouard, professeur, L. G. Luxembourg.
 160. Prussen Jules, professeur, Athénée, Luxembourg.

-
-
161. M^{me} Prussen-Gratia Marguerite, professeur, L. F. Luxembourg.
 162. Rasqué Frédéric, professeur, L. G. Luxembourg.
 163. Reckinger Mathias, professeur de dessin, Echternach.
 164. Reichling Charles, professeur de sciences commerciales, Esch-s.-Alz.
 165. Reimen Bernard, professeur, Echternach.
 166. Reuland Marcel, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 167. Reuland Michel, inspecteur principal e. r., ancien professeur, Luxbg.
 168. Rippinger François, professeur à l'Ecole Normale, Luxembourg.
 169. Røder Jean, professeur honoraire, Luxembourg.
 170. Rosenstiel Paul, professeur, L. G. Luxembourg.
 171. Schaack Jean, professeur de dessin, Ecole Normale, Luxembourg.
 172. Schaaf René, professeur, Athénée, Luxembourg.
 173. Schæffer Nicolas, professeur, Echternach.
 174. Schauls Jean-Pierre, professeur, Diekirch.
 175. Schaus Emile, directeur de l'Ecole Normale d'instituteurs, ancien professeur, Luxembourg.
 176. Scheifer Pierre, professeur, Diekirch.
 177. M^{lle} Scheuer Elise, professeur, L. F. Luxembourg.
 178. Schleimer Paul, directeur de l'Ecole professionnelle, ancien professeur, Esch-s.-Alzette.
 179. Schlim Eugène, professeur, Diekirch.
 180. Schmit Jean-François, professeur, Athénée, Luxembourg.
 181. Schmit Joseph, professeur de sciences commerciales, L. G. Esch-s.-Alzette.
 182. Schmitz Joseph, professeur honoraire, Diekirch.
 183. Schneider François, professeur, Athénée, Luxembourg.
 184. Schon Arthur, professeur de religion, L. F. Esch-s.-Alzette.
 185. Schrøder Emile, professeur honoraire, Luxembourg.
 186. Schrøder Théodore, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 187. M^{me} Schumacher-Wercollier Marie, professeur, L. F. Luxembourg.
 188. Selm Gustave, professeur, Echternach.
 189. Simmer Louis, conseiller de Gouvernement, ancien professeur, Luxembourg.
 190. Simon Jules, professeur, L. G. Luxembourg.
 191. Sold Jean-Pierre, professeur, Athénée, Luxembourg.
 192. Spielmann Théodore, professeur, Diekirch.
 193. Spoden Georges, professeur, Athénée, Luxembourg.
 194. Sprunck Alphonse, professeur, L. G. Luxembourg.
 195. Steffen Albert, professeur honoraire, Luxembourg.
 196. Steffen Jean, professeur, Diekirch.
 197. Steffes Pierre, professeur honoraire, Diekirch.
 198. Stein Jean-Pierre, directeur, Athénée, Luxembourg.
 199. Steinmetzer Ernest, professeur, L. G. Luxembourg.
 200. Stelmes Norbert, professeur, L. F. Luxembourg.

-
-
201. Stiefer Pierre, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 202. Strasser Alfred, professeur, Athénée, Luxembourg.
 203. Strommenger Jean, professeur, Athénée, Luxembourg.
 204. Stumper Oscar, professeur, Athénée, Luxembourg.
 205. Thibeau André-Paul, directeur, L. G. Luxembourg.
 206. Thibeau Jean-Pierre, professeur, Diekirch.
 207. Thill Henri, professeur, L. G. Luxembourg.
 208. Thill Jean-Pierre, professeur honoraire, Luxembourg.
 209. Thinnes Mathias, professeur, attaché au Gouvernement, Luxbg.
 210. Thomé Joseph, professeur, Echternach.
 211. Thyès André, professeur de dessin honoraire, Luxembourg.
 212. Thyès Léon, professeur, Athénée, Luxembourg.
 213. Tissen Alphonse, professeur de dessin, L. G. Esch-s.-Alzette.
 214. Tockert Joseph, professeur honoraire, Luxembourg.
 215. Toussaint Jean-Pierre, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 216. Trossen Joseph, professeur de sciences commerciales, L. G. Luxbg.
 217. Urwald Mathias, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 218. Wagener Joseph, directeur honoraire, Luxembourg.
 219. Wagner Mathias, professeur, Diekirch.
 220. Wagner Victor, professeur de religion honoraire, Luxembourg.
 221. M^{lle} Wallenborn Anne-Thérèse, professeur, L. F. Luxembourg.
 222. Wampach Edmond, professeur, L. F. Luxembourg.
 223. Weber Joseph, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 224. Weber Pauline, professeur
 225. Wehr Jean-Pierre, professeur à l'Ecole Normale, Luxembourg.
 226. Weis Antoine, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 227. Weis Robert, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 228. Weiss René, professeur, L. G. Esch-s.-Alzette.
 229. Welter Nicolas, inspecteur principal honoraire, ancien professeur, Luxembourg.
 230. Wengler Emile, professeur, L. G. Luxembourg.
 231. M^{lle} Wersant Aline, professeur, L. F. Luxembourg.
 232. M^{lle} Wester Mélanie, professeur, L. F. Esch-s.-Alzette.
 233. Willems Alphonse, professeur, L. G. Luxembourg.
 234. Winter Jean-Pierre, professeur de sciences commerciales, attaché au Gouvernement, Luxembourg.
 235. Winter Nicolas, professeur, Diekirch.
 236. Winter Pierre, professeur, L. G. Luxembourg.
 237. Wirion Edmond, professeur, L. G. Luxembourg.
 238. Wolter Léon, professeur, L. G. Luxembourg.
 239. Wolter Nicolas, professeur honoraire, Luxembourg.
 240. Zanen Paul, professeur, Diekirch.
 241. Zangerlé Arsène, professeur, L. G. Luxembourg.
 242. Ziger Robert, professeur, Echternach.